



Rapport d'orientations budgétaires

Jeudi 05 février 2026 à 14h00

Boîtes à Culture— Salle de réunion

ORDRE DU JOUR

N° DU DOSSIER	OBJET
	Désignation du secrétaire de séance
1	Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 05 décembre 2025
2	Délibération N° 1 : Débat d'orientations budgétaires – Budget 2026
3	Délibération N° 2 : Forfait mobilité durable
4	Délibération N° 3 : Annulation d'inscription et remboursement
5	Questions diverses : ✓ Décision de fongibilité ✓ Projets de fin de saison ✓ Questions diverses

Accusé de réception en préfecture
049-200019214-20260205-2026-D1-CS0502-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026



Certifié exact,
Le Président,
Jean-Paul PAVILLON



RAPPORT D'ACTIVITES

2024-2025

Accusé de réception en préfecture
049-200019214-20260205-2026-D1-CS0502-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026



Certifié exact,
Le Président,
Jean-Paul PAVILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Paul Pavillon", written over the printed name.

Formation rythme signé avec Bardane

Antoine Aupetit et nos enseignants .



Les 2 et 3 septembre 2024 Antoine Aupetit a dispensé une formation CNFPT à 15 enseignants de l'école Dutilleux, du SIAM et du CRR dans les locaux de l'école de musique des Ponts-de-Cé.

Débat d'orientation budgétaire 2026

JOURNÉES DU PATRIMOINE 21 et 22 septembre 2024



 **MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Débat d'orientation budgétaire 2026

Projet rythme signé avec bardane

Bardane, l'atelier des musiques du monde de l'école de musique Dutilleux et la classe de percussions

Rencontre pédagogique de nos musiciens avec Pierre Charrier autour du rythme signé les mercredis 18 et 25 septembre 2024 et participation au spectacle dans le cadre de la saison culturelle des Ponts-de-Cé



Représentation le vendredi 27 septembre 2024 au Théâtre des Dames aux Ponts-de-Cé

Débat d'orientation budgétaire 2026

Journée de labellisation des Ponts-de-Cé « ville ambassadrice du don d'organe »

Samedi 19 octobre 2024



À l'occasion de la Journée mondiale du don d'organe, la ville des Ponts-de-Cé est devenue ambassadrice.
Le chœur Dumnacus de l'école de musique participe à cet évènement.

Inauguration du transformateur Parc Debussy aux Ponts-de-Cé

Le 24 octobre 2024



Auditions de Noël 2024

VENEZ ECOUTER

Audition de cor de Noël

le vendredi 20 décembre 2024
à partir de 18h00



Foyer logement des Champs Fleuris
2 avenue de la Guillebotte aux Ponts-de-Cé

Ecole de musique Henri Dutilleux 09 60 15 83 41, ecole.dutilleux@orange.fr



Débat d'orientation budgétaire 2026

Auditions de Noël

Trélazé

à l'Avant-Scène
mardi 03 décembre à 19h00

Bouchemaine

aux Boîtes à Culture
jeudi 12 décembre à 19h00

les Ponts-de-Cé

salle Lenain
samedi 21 décembre 2024 à 16h00



école
de musique
Dutilleux



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

ecoledutilleux@orange.fr

Tel : 09 60 15 83 41

Portes ouvertes au collège Jean Rostand

Vendredi 22 novembre 2024

1

Trélazé - Un dynamisme dédié aux élèves

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, jeudi 21 novembre 2024, 607 mots

Le collège Jean-Rostand ouvre ses portes aux écoliers ce vendredi en soirée, l'occasion d'appréhender les propositions permettant l'épanouissement de chaque élève. Pour les « petits » de CM2 et leurs parents, l'heure est déjà à l'orientation et à la découverte du collège, grand changement pour toutes et tous. Pour les jeunes Trélazéens et la partie ligérienne de Loire-Authion, l'établissement de référence est le collège Jean-Rostand à Trélazé. Celui-ci ouvre ses portes aux parents et aux écoliers ce vendredi 22 novembre, de 17 heures à 19 h 30.

Des classes de 22 élèves pour la réussite

« Le fait d'être dans le périmètre d'un Réseau d'éducation prioritaire (REP) est positif », souligne d'emblée Vincent Guio, principal de l'établissement depuis la rentrée 2023. « Il nous permet d'avoir des classes en effectif réduit – une moyenne de 22 élèves pour 572 collégiens cette année –, d'être présent dans des dispositifs comme la Cité éducative, offrant des moyens complémentaires à l'ouverture d'esprit des élèves sur le monde, à la présence et la bienveillance de l'équipe éducative auprès de chacun d'eux, et, finalement de permettre la réussite ». Vincent Guio cite en exemple onze de ses anciens élèves entrés cette année dans la même classe de seconde européenne au lycée Chevalier à Angers.

Vincent Guio, Nelly Hogday (principale adjointe) et Alain Venant (directeur de la Section d'enseignement général et professionnel adapté) travaillent de concert avec une cinquantaine d'enseignants. Cette direction évoque « une vie apaisée dans le collège », une « ambition scolaire », « une vraie mixité avec une SEGPA de plus en plus intégrée ».

Nous n'évoquerons pas ici les cours disciplinaires, identiques dans tous les établissements scolaires, mais ce petit truc en plus qui fait l'originalité de l'établissement : de nombreuses propositions d'activités sur le temps de la pause méridienne (60 % de demi-pensionnaires), animés par des professeurs volontaires.

Clubs du midi et programme Erasmus +

Ces « Clubs du midi » éveillent l'esprit et ouvrent à des pratiques permettant l'épanouissement personnel. Dans un inventaire à la Prévert : un club de robotique, un club développement durable avec son jardin, un club de jeux de société et un pour les échecs, un atelier web radio, un Fablab, un atelier de théâtre d'impro, etc. Pour ne prendre que l'exemple de l'impro, il faut savoir que les élèves inscrits dans cet atelier ont participé l'an dernier à des matches d'impro au Québec.

« Nous sommes véritablement un établissement vivant, plein de projets, engagé à l'international », reprend le principal. Et, pour en juger, un regard se pose aussi sur la déclinaison du programme de l'Éducation nationale au sein de la structure trélazéenne. Le collège Jean-Rostand est estampillé Erasmus +, créant des échanges entre collégiens croates, allemands, espagnols et trélazéens. Il existe aussi une classe bilingue en option dès la 6^e. Pour poursuivre l'un des engagements de la Cité éducative qui a lancé l'Orchestre à l'école, le collège, à son tour, propose une classe orchestre. Dans un autre domaine, une section athlétisme offre 8 heures de sport au lieu de quatre. « Et pour les élèves en décrochage, les « Cordées de la réussite » permettent aux collégiens volontaires d'être accompagnés par des étudiants de l'ESSCA ».

Par ailleurs, les travaux d'extension du collège sont programmés. Après la phase de concertation entre le Conseil départemental et l'équipe éducative, le concours d'architectes est passé et le cabinet choisi. Les travaux devraient débuter en janvier 2026.

Vendredi 22 novembre, de 17 heures à 19 h 30, portes ouvertes du collège Jean-Rostand à Trélazé.

Bruno JEOFFROY



Classe orchestre et Batucada

Village de Noël Trélazé



Vendredi 06 décembre 2024



L'orchestre à l'école Paul Fort

mardi 17 décembre 2024

Résidence les plaines



L'atelier orgue de l'école de musique



AOSAP de Cé

18 followers • 6 suivi(e)s



Damien Hérisset est professeur de solfège, de piano et d'orgue pour l'école intercommunale de musique. © CO

Trélazé - La musique continue de l'animer

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, dimanche 29 décembre 2024, 299 mots

Damien Hérisset est professeur de musique (piano, orgue et solfège) à l'école Dutilleux. Une passion qui ne l'a plus quitté depuis ses 12 ans.

Portrait

Le piano, Damien Hérisset l'a commencé à l'âge de douze ans. Depuis, la musique ne l'a plus quitté. À dix-neuf ans, c'est l'intégration dans la classe d'orgue de Gaston Litaize au Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés – avec un Premier prix en 1989 – qui vient récompenser le musicien. La progression aux côtés de Marie-Claire Alain au Conservatoire de Rueil-Malmaison lui fait également obtenir un autre Premier prix en 1992. Ses riches connaissances sont couronnées d'un Certificat d'histoire de la musique au Conservatoire de Rueil-Malmaison et d'un Premier prix d'analyse au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Angers.

La musique ancienne anime le professeur de musique qui poursuit ainsi son parcours, inlassablement, avec l'apprentissage du clavecin et la basse continue auprès de Françoise Marmin au CRR d'Angers. Damien Hérisset donne alors de nombreux concerts d'orgue sur l'hexagone et à l'étranger et accompagne différentes formations instrumentales.

Organiste de chœur de la cathédrale d'Angers de 1994 à 2004, il se joint à la Maîtrise adulte de la cathédrale et la Maîtrise des Pays de la Loire. À cette époque, l'organiste apporte également sa contribution à différents enregistrements accueillis chaleureusement par ses pairs : « Le Livre d'orgue de Montréal » ou encore « Musique sacrée au XX^e siècle ».

Un diplôme d'études musicales de piano en 2004 au CRR d'Angers puis un diplôme d'État en formation musicale en 2006 au sein du CEFEDM (centre de formation des enseignants de la musique, propose des formations initiales et continues préparant au diplôme d'état de professeur de musique, NDLR) des Pays de la Loire viennent compléter son parcours.

Trélazé - L'histoire chahutée de l'orgue de l'église Saint-Pierre

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, vendredi 3 janvier 2025, 255 mots

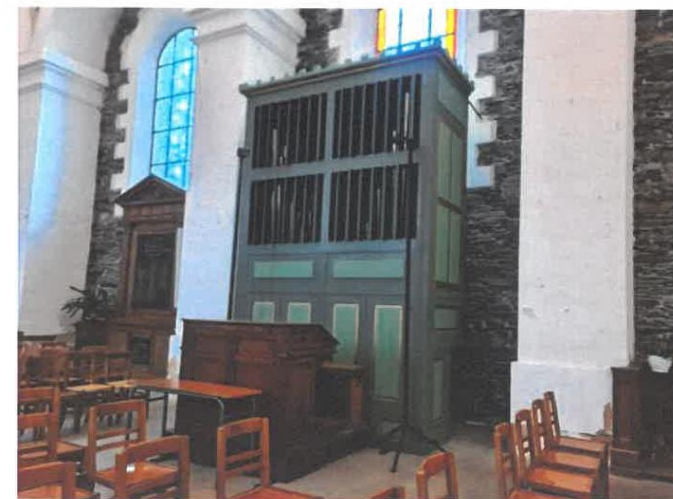
En 2002, Marc Goua, ancien maire de Trélazé, était conseiller départemental lorsque l'orgue de la collégiale Saint-Martin d'Angers fut à vendre.

L'instrument était remis depuis longtemps, le buffet éclaté, les tuyaux cabossés et abîmés jouxtaient une mécanique montrant tirants et tringleries en péril ; Des touches manquaient, d'autres étaient abîmées. Or, il s'agissait d'un orgue Debierre inscrit à l'inventaire du patrimoine.

Pour la petite histoire, Louis Debierre (1842-1920) était un facteur d'orgue nantais qui fabriquait des instruments spécifiques et artisanaux, reconnus pour leurs timbres et leurs couleurs avec des modèles uniques. L'adjoint à la culture de Trélazé de l'époque, Bernard Augereau, était très intéressé par cet instrument. Il s'en ouvre à Marc Goua, enthousiaste pour cet achat, ainsi qu'à Claude Henri Selles, directeur du service culturel. La Ville demande alors l'expertise de l'orgue à Philippe Emeriau, spécialiste en la matière.

En 2004, l'orgue prend place dans l'église Saint-Pierre pour être utilisé par l'école de musique et pour les manifestations culturelles : il ne s'agit pas d'un instrument de culture mais un instrument de musique. L'association nationale La libre-pensée s'est opposée à cette installation considérant que la commune soutient l'Église catholique. Au terme de plusieurs procès, le Conseil d'État rendra une décision positive en faveur de l'installation. Elle fait d'ailleurs, jurisprudence.

En 2005, Olivier Latry, titulaire de l'orgue de Notre-Dame de Paris, qui était aux manettes de la réouverture du monument parisien, est venu donner un concert en l'église Saint-Pierre, lors du festival alors nommé Festival Estival de Trélazé.



L'orgue Debierre dans l'église Saint-Pierre. © CO

Les auditions impromptues 2025



Le 1^{er} février 2025 aux Ponts-de-Cé



Les auditions impromptues 2025



Evaluations instrumentales mutualisées avec le SIAM

2025

Diane GRASSIOT VIOLON VAN DE VELDE Menuetto PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE	Noémie BASSET VIOLON RIEDING Air varié op 23 n°3 PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE
Marie-Cécile HEURTIER VIOLON RODE 1er Solo du 8ème concerto SECOND CYCLE VALIDE	Lilya BENARATTA PIANO BEETHOVEN Lettre à Élise SCHUMANN Le père fouettard PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE
Clément MAILLOT PIANO C.P.E. BACH Solfeggiato MENDELSSOHN Chanson du gondolier PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE	Antoine PENOT BATTERIE Rêves bleus + Rockin'me + impro PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE
	Hugo BERTHET NOULET PERCUSSIONS Concerto pour percussions PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE

Débat d'orientation budgétaire 2026

UNE JOURNEE AUDITION
ÉVALUATION
Siam et Dutilleux
LE 29 MARS 2025

DE 11H À 13H
 saxophone, flûte, clarinette, trombone

DE 14H À 17H
 violon, piano, percussions et batterie

Auditorium école de musique de Trélazé

Logos at the bottom: **les ports de cé**, **Trélazé**, **SIAM** (Enseignement artistique et Développement culturel intercommunal), **école de musique Dutilleux**, **BOUCHEMAINE**, **anjou**.

Evaluations instrumentales mutualisées avec le SIAM 2025

Timothée CHOCHON SAXOPHONE Gino SAMYN Samba party SECOND CYCLE Au vu de l'implication de Timothée et afin de poursuivre sa progression, il est souhaitable de développer la préparation et l'analyse des pièces musicales.	Martin TROUILLAS SAXOPHONE Pascal PROUST Topkapi Edvard GRIEG Prière de Olac Trygvason PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE
Gabriel GUERAUD SAXOPHONE Anton DVORAK Danses slaves n°1 Matyas SEIBER Extraits de la "Danse suite" Tango waltz PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE	Alice MAILLOT VIOLON VAN DE VELDE Sonatine en Sol PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE
Pierre BOUTANT VIOLON VAN DE VELDE Sonatine en La PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE	Cléo FILLON LEGAULT VIOLON ESPEJO Tyrolienne PREMIER CYCLE VALIDE ADMIS EN SECOND CYCLE

Débat d'orientation budgétaire 2026

**UNE JOURNEE AUDITION
ÉVALUATION**

Siam et Dutilleux

LE 29 MARS 2025

DE 11H À 13H
saxophone, flûte, clarinette, trombone

DE 14H À 17H
violon, piano, percussions et batterie

Auditorium école de musique de Trélazé

Logos: PONTS DE CÉ, Trélazé, SIAM, école de musique Dutilleux, BOUCHEMAINE, anjou

L'école de musique rayonne dans tout le territoire

Les Ponts-de-Cé — Dans les mois à venir, diverses animations vont participer à illustrer la volonté pédagogique et la cohérence territoriale de l'école de musique Henri-Dutilleux.

« L'école de musique ne vit pas toute seule mais en lien avec tous ses partenariats et ses voisins », indique Dominique Pacteau, qui souligne une volonté pédagogique et de cohérence territoriale. » Le premier marqueur du rayonnement se traduit dans les manifestations locales. Tout comme le professeur de percussions inscrit dans le projet culturel de Trélazé, Alexis Denis-Callers, professeur de jazz, interviendra avec Heritage Trio, son groupe de jazz-rock et associera des élèves de l'école Henri-Dutilleux et du Siam (Syndicat intercommunal arts et musiques) de Saint-Barthélemy, vendredi 4 avril, au théâtre des Dames, à 20 h.

« Nos structures accueillent des adultes », souligne Anne-Léa Savourat, directrice et cheffe du chœur Dumnacus et des solistes de Musartis. Ce sont parfois des parents de jeunes ou des personnes qui souhaitent travailler un répertoire dans un esprit d'école, d'exigence, de précision, et de qualité. » Le chœur Dumnacus participera à l'animation de l'Art en Cé jardins, dimanche 22 juin, mais rejoint également l'association Musartis pour une série de concerts autour du bel canto à Bouchemaine vendredi 28 mars, aux Ponts-de-Cé samedi 29, et à Trélazé le 30 mars.

Vivier de talent

L'école de musique est un vivier de talents, au service de l'animation des quartiers. Mercredi 30 avril, dans le cadre des rendez-vous de l'éducation, un atelier musical sera proposé dans le parc Debussy à 15 h 30. À 16 h 30, les percussions donneront une batucada (percussions traditionnelles du Brésil) dans le kiosque du centre commercial de la Chesnaie.

Lors de la fête de la Baillée des filles, la ville des Ponts-de-Cé recevra la ville jumelée de Bad Emstal (Allemagne). « Je reste très émue par la solidarité de nos amis allemands qui soutiennent financièrement notre projet de restauration de l'orgue », rappelle la cheffe de chœur. Vendredi 30 mai, à 18 h, à l'église Saint-Aubin, le chœur Dumnacus, avec les clarinettes de Bad Emstal, reprendra des *Nocturnes* de Mozart donnés ensemble l'an passé, en Allemagne.

« Nous avons le souci de proposer un enseignement de qualité permettant d'accéder au conservatoire », estime Anne-Léa Savourat. Les auditions seront communes avec le



De gauche à droite, Vincent Guibert, adjoint à la culture et conseiller départemental ; Laurence Hillereau, présidente de l'association Musartis ; Anne-Léa Savourat, directrice et cheffe du chœur Dumnacus et des solistes de Musartis ; et Dominique Pacteau, directeur de l'école de musique Henri-Dutilleux.

| PHOTO : QUEST-FRANCE

Siam. Samedi 15 mars, l'école organise une master class avec trois professeurs de l'ONPL qui feront travailler l'orchestre à cordes. « En nous réunissant, on réussit à constituer un

orchestre qui se produira à Trélazé, Seiche-sur-le-Loir, Beaucouzé. »

La classe orchestre du collège Jean-Rostand de Trélazé et les chorales seront sur scène le 13 juin, à Are-

na Loire. « 400 enfants sont concernés par nos interventions en milieu scolaire », conclut Anne-Léa Savourat. Ils pourront s'associer aux 20 ans des Traver'Cé musicales.

Un concert de bel canto dans l'église Saint-Aubin

« La compagnie Musartis a à cœur de partager des projets avec d'autres structures », indique Laurence Hillereau, présidente de l'association. Pour son rendez-vous de printemps, Musartis s'associe avec les 19 chanteurs du Chœur Dumnacus. « 24 chanteurs seront sur le plateau. Certains sont d'ailleurs dans les deux structures », précise Anne Léa Savourat, professeure de chant.

La petite messe solennelle de Rossini, sous la direction de Anne-Léa Savourat, est une illustration du bel canto au service des voix. « On cherche le phrasé, la couleur. Rossini fait partie des compositeurs qui ont magnifié ce bel canto, le beau chant italien, bien soutenu. » Le titre même de l'œuvre est un premier clin d'œil de l'auteur qui associe petite et solennelle.

Ce projet en partenariat avec l'école de musique intercommunale Henri-Dutilleux fait rayonner les trois villes. Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé et Trélazé. Les parties solistes et les



Dans le cadre des animations pour le Téléthon, en décembre 2024, les chanteurs de Musartis avaient offert une initiation au chant lyrique dans la galerie marchande de la Chesnaie.

| PHOTO : ARCHIVES QUEST-FRANCE

chœurs seront accompagnés au piano par Béatrice Hindley et à l'harmonium par Dominique Pacteau, directeur de l'école de musique.

Vendredi 28 mars, à 20 h 30, église

Saint-Symphorien de Bouchemaine ; **samedi 29 mars**, à 20 h 30, église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé ; et **dimanche 30 mars**, à 16 h, église Saint-Pierre de Trélazé. Participation libre.

La Bosselle 2025 Trélazé



19 • 20 • 21
MARS 2025

A L'AVANT-SCÈNE
DE TRÉLAZÉ 49800



19 • 20 • 21
MARS 2025



À L'AVANT-SCÈNE
DE TRÉLAZÉ 49800

POURQUOI LA BOSSELLE ?

La bosselle est un panier de pêche !
Typique de notre région, elle sert à pêcher l'anguille et autre
fritures de Loire. Sa fabrication est un savoir-faire inscrit au
patrimoine culturel.

Une métaphore vivante !

Tout comme la bosselle permet de remonter les trésors
du fleuve, cet événement agit comme une passerelle pour
révéler les pépites de la scène musicale ligérienne, les porter
à la connaissance du grand public et des professionnels.
Créé dans le but de rassembler et fortifier le réseau musical
ligérien, tout en ouvrant la voie à de nouvelles opportunités
de collaborations régionales.

Bienvenue dans la 1ère édition de La Bosselle !

AU PROGRAMME :

- 11 Showcases
- 2 Concerts
- 1 Déambulation musicale
- 3 Actions culturelles
- 1 Table ronde

Bientôt plus d'informations sur la programmation !

L'atelier des musiques du monde et l'ensemble de guitare ont
participé à une masterclass le mercredi 20 mars 2025
respectivement avec Tchologo et Gerardo Jerez le Cam.

Chœur Dumnacus la petite messe solennelle

La compagnie *Musartis*
présente

Concert *La Petite Messe solennelle* de G. ROSSINI

Avec les chanteurs de *Musartis* et le chœur Dumnacus
en partenariat avec l'Ecole de Musique Intercommunale Henri Dutilleux

Accompagnés au piano par **Béatrice Hindley**
et à l'harmonium par **Dominique Pacteau**
Dirigés par **Anne-Léa Savourat**



Vendredi 28 mars 2025 - 20h30
Église Saint-Symphorien de Bouchemaine

Samedi 29 mars 2025 - 20h30
Église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé

Dimanche 30 mars 2025 - 16h
Église Saint-Pierre de Trélazé

Entrée : Libre participation
Réservation conseillée : 02 41 69 13 51 - contact@musartis.fr

musartis.fr



Atelier jazz avec Heritage Trio



Théâtre des Dames les Ponts-de-Cé



vendredi 04 avril 2025

Débat d'orientation budgétaire 2026

Orchestre à l'école, cérémonie de remise des instruments

Salle Aragon Trélazé

Trélazé - Les élèves de l'orchestre à l'école ont fait leur choix

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, mardi 29 avril 2025, 280 mots

Né en septembre 2021, dans le cadre de la Cité éducative qui participe à son financement, l'Orchestre à l'école a été initié à l'école Paul-Fort de Trélazé. Les élèves de CM1 ont récemment reçu leurs instruments.

Mais pourquoi cette cérémonie de remise intervient-elle si proche de la fin de l'année scolaire ? Dominique Pacteau, directeur de l'école intercommunale de musique, en apporte la réponse : « Depuis la dernière rentrée scolaire, les enfants ont eu le temps de prendre en main leurs instruments. Ils arrivent presque en fin d'année : il est important de marquer cette cérémonie en compagnie des enfants, des intervenants, des enseignants et des familles. »

Poursuivre la musique au collège

Ainsi, durant toute la première partie de l'année scolaire, les écoliers choisissent leurs instruments de prédilection et déterminent leur choix. Avant de se produire, le vendredi 25 avril, salle Aragon, il aura fallu un temps de prise en main pour assimiler les premières règles musicales. Sur scène, le directeur a présenté les élèves de CM1 un à un, en compagnie de leur instrument. Leurs camarades de CM2 ont déjà un peu plus d'assurance dans leurs pratiques et ont joué quelques morceaux, sous la baguette de Tobias Behning.

L'orchestre à l'école concerne les enfants de CM1 et CM2 qui peuvent continuer la musique au collège Jean-Rostand, avec la classe orchestre. « 30 places sont ouvertes pour la prochaine rentrée, au collège ». Véronique Pineau, première adjointe au maire, a mis l'accent sur ce projet culturel, artistique, social et citoyen qui fait entrer la musique au cœur des familles.



Sous la houlette de Tobias Behning, les enfants se sont produits sur la scène de la salle Aragon. © Tobias BEHNING

vendredi 25 avril 2025

Débat d'orientation budgétaire 2026

Orchestre à l'école, cérémonie de remise des instruments



Trombone



Cornet



Euphonium



Percussions

Saxophone



Clarinette



Flûte traversière



Rendez vous des familles 30 avril 2025



Atelier batucada

La Chesnaie Les Ponts-de-Cé



Atelier vocal

Parc Debussy Les Ponts-de-Cé



Débat d'orientation budgétaire 2026

Journée des orchestres

3 mai 2025

Théâtre de l'Avant-Scène Trélazé



Orchestre à cordes de l'agglomération



Atelier musiques du monde



Orchestre second cycle



Orchestre premier cycle

Débat d'orientation budgétaire 2026

CONCERT DES ORCHESTRES SIAM - DUTILLEUX

THEATRE DE L'AVANT SCENE TRELAZE

samedi 3 mai 2025

à 17h00

ORCHESTRE PREMIER CYCLE

ATELIER MUSIQUES DU MONDE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DEUXIEME CYCLE

ORCHESTRE A CORDES DE L'AGGLO

Entrée gratuite

Reservation obligatoire

<https://my.weezevent.com/le-concert-des-orchestres>



Okiami Trio

23 mai 2025

Théâtre de l'Avant-Scène Trélazé



Participation de l'atelier jazz au concert de la saison culturelle de Trélazé



Tarif découverte 5 €
Forfait famille découverte 15 €

Créé en 2022 par d'anciens élèves du département jazz du CRR d'Angers, l'envie commune est de s'inscrire dans cette longue tradition des combos pour guitare (Jim Hall, Bill Frisell, Julian Lage...).

La formule du trio est idéale pour favoriser l'interaction entre les musiciens.

Le groupe développe son univers au travers de compositions et de réinterprétations de standards.

Baptiste Renou : guitare
Nans Rousseau : contrebasse
Florian Geay : batterie



Jumelage avec Bad Emstal aux Ponts-de-Cé



Eglise Saint Aubin des Ponts-de-Cé
30 mai 2025

Débat d'orientation budgétaire 2026

Chœur Dumnacus et
clarinettistes français et allemands

Orchestre à cordes de l'agglo et l'ONPL

2 juin 2025

Carré des Arts Verrières-en-Anjou



Répétition publique de l'orchestre à cordes de l'agglo dirigée par le directeur artistique l'Orchestre National des Pays de la Loire, Sascha GOETZEL.

Débat d'orientation budgétaire 2026

école
de musique
Dutilleux

L'orchestre à corde de l'agglo



LUNDI 2 JUIN
2025
À 18 H 30

Concert répétition publique de
l'orchestre à cordes de l'agglo et
des musiciens de l'ONPL



Au Carré des Arts
à Verrière-en-Anjou

Entrée libre et gratuite



Classe orchestre

3

Trélazé - Les musiciens de Jean-Rostand répètent encore

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, mardi 27 mai 2025, 278 mots

Ouvert aux collégiens lors de la rentrée 2023-2024, l'atelier de l'orchestre à l'école est un dispositif transversal entre le collège Jean-Rostand, la cité éducative et l'école intercommunale de musique Henri-Dutilleux.

Régis Prud'homme, professeur de musique, a récemment communiqué aux jeunes musiciens les modalités de leur passage sur la scène de l'Arena : « Vous allez avoir la chance d'ouvrir la soirée du 13 juin, à l'Arena, devant environ 3 000 personnes environ. C'est démentiel pour un orchestre qui n'a que dix-huit mois. » La présence de tous sera obligatoire. « C'est respecter votre public que d'être habillés avec une tenue de concert », précise Régis Prud'homme.

« Il faut encore répéter pour être au top »

Après les questions, la répétition a pu commencer. « Il faut encore répéter pour être au top. » Au total, ils sont dix-huit, partagés entre la sixième et la cinquième. Ils étaient cinq en classe de sixième au début du projet et seront sans doute trente à la prochaine rentrée, avec les petits nouveaux. « Les enfants de primaire de l'orchestre à l'école peuvent poursuivre leur enseignement musical avec le collège », précise le professeur. Une belle passerelle : la classe orchestre représente une heure de formation musicale et d'orchestre au collège. « Pour ceux qui viennent de l'école Paul-Fort, une demi-heure individuelle de pratique est dispensée. Un instrument est mis à disposition de l'élève. Il a été choisi en primaire. L'inscription à l'école musique est obligatoire et est gratuite » précise Dominique Pacteau, directeur de l'école intercommunale de musique. Les enfants sont impatients de se produire devant un public nombreux.

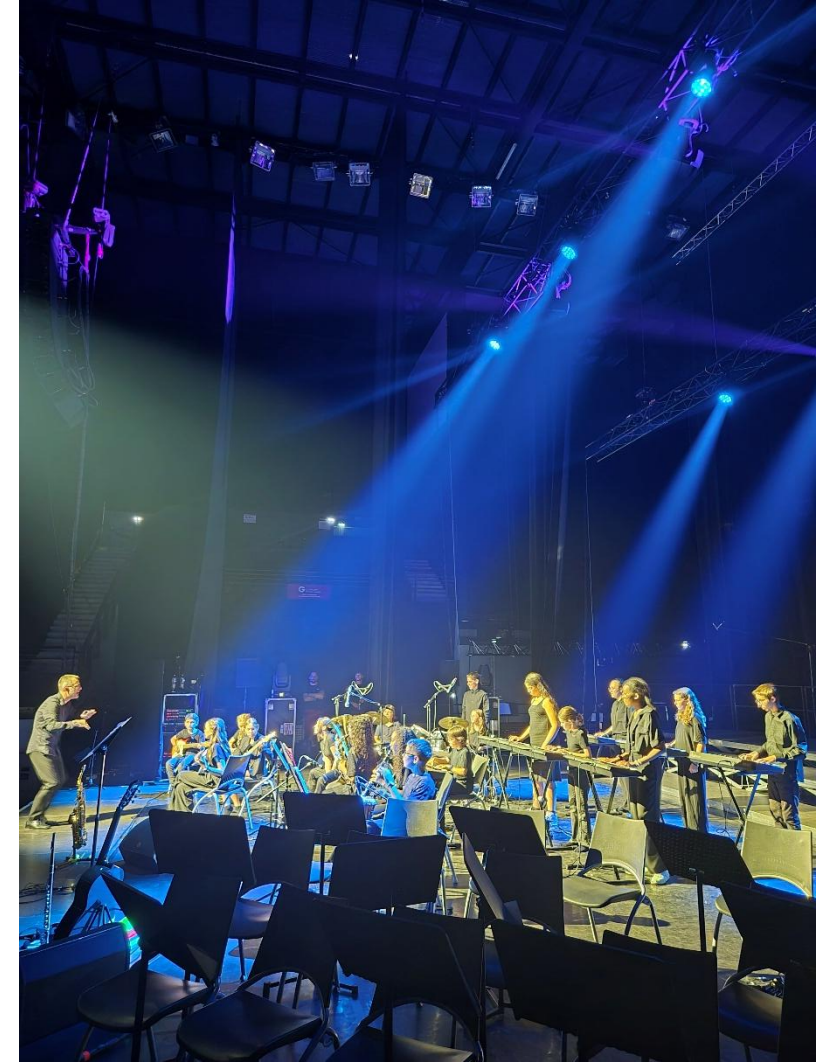


En répétition, sous la baguette de Régis Prud'homme, les collégiens de l'orchestre à l'école se préparent à monter sur scène le 13 juin. © CO

Collège Jean Rostand Trélazé

Répétition avant la soirée à Arena Loire du 13 juin 2025

Classe orchestre, Orchestre à l'école et chorales à l'école



Arena Loire Trélazé
13 juin 2025

Trélazé - Tous en scène met en lumière la chorale des enfants et l'orchestre à l'école

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr, lundi 16 juin 2025, 233 mots

Ambiance fébrile et festive, vendredi 13 juin, salle de l'Arena Loire, pour la soirée Tous en scène. Laquelle a mis à l'honneur les classes orchestres de l'école Paul-Fort, du collège Jean-Rostand et la chorale des enfants des écoles publiques.

Le public s'est rapidement installé grâce à l'aide précieuse des bénévoles des associations de parents d'élèves des écoles publiques de la ville. L'organisation est bien rodée. Un peu stressés, dans leur belle tenue de scène, les élèves et les collégiens qui composent la classe orchestre ont su montrer l'étendue de leur talent.

L'orchestre à l'école est un travail réalisé par les enseignants de primaire sous la baguette du professeur de musique du collège, Régis Prud'homme.

Cette action est en lien avec l'école intercommunale de musique Dutilleux, dirigée par Dominique Pacteau. Rien de ce projet n'aurait été possible sans la Cité éducative qui, dans le cadre des quartiers prioritaires, offre l'opportunité aux enfants de pratiquer un instrument de musique. Ce dispositif est suivi par l'État, en lien avec le service Enseignement éducation de Trélazé. En deuxième partie, la chorale des enfants a donné de la voix pour ravir familles et amis venus en très grand nombre applaudir et soutenir les quelque 600 enfants de la petite section de maternelle au CM2.



Une partie de la chorale des enfants des écoles publiques sur la scène de l'Arena Loire. © CO

Trélazé - Le projet Tous en scène finalisé à l'Arena Loire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 16 juin 2025, 332 mots

La grande salle de l'Arena Loire, est encore vide à cette heure-ci. À quelques heures du spectacle, Dominique Pacteau et son équipe s'activent déjà à coordonner la mise en place de la scène. Les ingénieurs son et lumière sont à pied d'œuvre, ils testent les jeux de lumière, l'acoustique, chaque détail compte. Le directeur de l'école de musique intercommunale Henri-Dutilleux confie ses impressions sur le parcours qui a mené au résultat final du soir.

Cet ancien professeur de musique qui a troqué sa casquette de pianiste contre celle de directeur, s'est vu confier cette tâche qu'il aborde de façon différente mais qu'il trouve « **tout aussi passionnante** ».

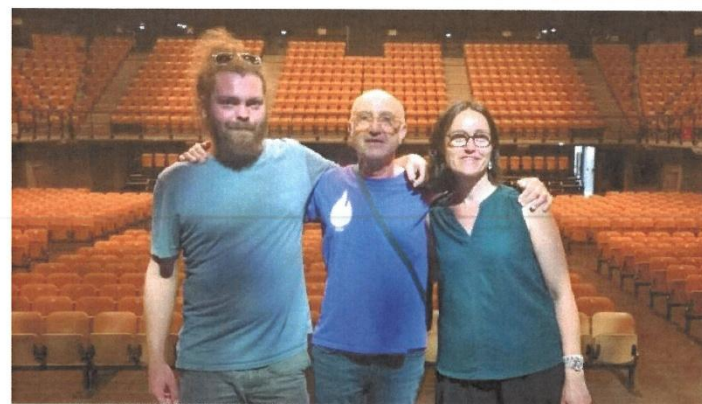
Décloisement des structures

Sa mission, au travers de l'école de musique, c'est d'accompagner les interventions en milieu scolaire notamment dans les écoles de Trélazé dans la découverte et la pratique de la musique.

Ce soir, c'est le résultat d'un travail mené tout au long de l'année au sein des différentes structures. En effet, l'orchestre à l'école est un dispositif de l'éducation nationale et de la ville de Trélazé, sous convention tripartite avec l'école de musique. Pour le projet Tous en scène à l'Arena Loire, il est accompagné de Tobias Behning qui est musicien intervenant, il dirige l'orchestre pour le spectacle du soir. Avec lui, Élodie Merceron-Gentilhomme, elle aussi musicienne intervenante. C'est un « **projet qui illustre le vivre ensemble et le décloisonnement entre les différentes structures** », indique Dominique Pacteau.

En effet, les écoles sont décloisonnées créant ainsi un lien entre milieu scolaire, école de musique et la collectivité. On peut y voir un objectif de démocratisation de la musique mais pour lui « **c'est surtout une façon de diversifier notre public** ».

Quelques notes de musique indiquent au directeur qu'il est temps de se remettre au travail car à 18 h, ce sont 600 artistes en herbe qui vont assurer le spectacle.



Dominique Pacteau, directeur de l'école de musique, entouré de Tobias Behning, musicien intervenant, et d'Élodie Merceron-Gentilhomme, également musicienne intervenante. © Ouest-France

Arena Loire Trélazé

Les portes ouvertes



1 rue Pasteur Les PONTS-DE-CE

SAMEDI 21 juin 2025

Salle Lenain

de 10h00 à 10h30

Présentation instruments et ensembles

Petit ensemble de flûtes
Duos et solo de guitares
Duos de saxophones

Salle Bizet, hall d'entrée

de 10h30 à 11h00

Rencontre et échanges

Delphine CREPIN professeur de flûte

Yaël MERCERON professeur de guitare

Sabine MELLOUK professeur de saxophone

Jérôme PERCHER professeur de cor

Accueil par l'association des parents et amis de l'école de musique Henri Dutilleux, Melomania

Administration ouverte de 10h00 à 12h30

école
de musique
Dutilleux

Débat d'orientation budgétaire 2026

Les portes ouvertes

18 rue Ludovic Ménard à TRELAZE



Auditorium

de 15h00 à 15h30

Présentation instruments et ensembles

Duo de guitare et flûte
Ensemble de saxophones
Piano 4 mains
Petits ensembles de hautbois
Orchestre à vent

Hall du théâtre de l'Avant scène

de 15h30 à 16h00

Rencontre et échanges

Lise KHATIB professeur de **piano**
Erwan LE RU professeur de **hautbois et orchestre**
Sabine MELLOUK professeur de **saxophone et orchestre à vent**
Yael MERCERON professeur de **guitare**

Accueil par l'association des parents et amis de l'école de
musique Henri Dutilleux, Melomania

Renseignements administratifs de 14h00 à 16h00

école
de musique
Dutilleux



18 rue Ludovic Ménard à TRELAZE



Préau et auditorium

de 14h00 à 14h30

Présentation instruments et ensembles

Ensemble de percussions
Éveil
Ensemble à cordes
Orchestre à vent premier cycle
Ensemble de guitare
Duos et quatuors de saxophones

Hall du théâtre de l'Avant scène

de 14h30 à 15h00

Rencontre et échanges

Florian GEAY professeur de **percussions**
Tobias BEHNING professeur de **d'Éveil**
Erwan LE RU professeur de **hautbois et orchestre**
Léa BAL PETRE professeur de **violoncelle**
Vincent LESCURE professeur de **violon**
Sabine MELLOUK professeur de **saxophone**

Accueil par l'association des parents et amis de l'école de
musique Henri Dutilleux, Melomania

Renseignements administratifs de 14h00 à 16h00

école
de musique
Dutilleux

L'Art en Cé Jardins 22 juin 2025



Débat d'orientation budgétaire 2026

L'ART
EN
CÉ
JARDINS

entrée libre
À la rencontre
des artistes
dans les jardins
de la ville

9ème édition

DIMANCHE 22 JUIN DE 10H À 18H
10 jardins des quartiers de Saint-Aubin, l'Île, Saint-Maurille et Sorges

Programme sur www.lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Audition des petits guitaristes



**SAMEDI 14 JUIN
2025 À 16 H 00**

Les jeunes guitaristes se
produisent en public.

**A l'école de musique
les Ponts-de-Cé, 1 rue Pasteur**

Entrée libre et gratuite



Les auditions de fin d'année

Débat d'orientation budgétaire 2026

Audition de piano



**SAMEDI 28 JUIN
2025 À 11H00**

Pour cette fin d'année venez
écouter et applaudir les élèves de
piano

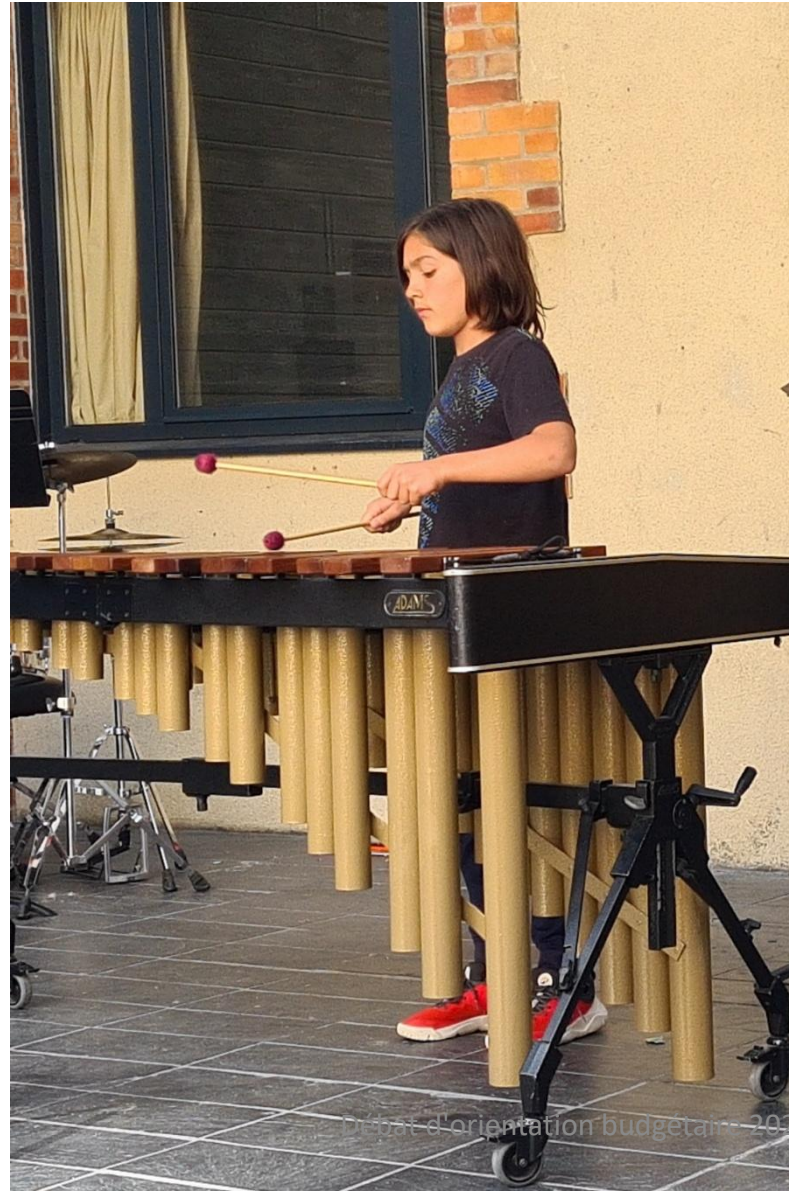
auditorium
de l'école de musique Henri Dutilleux
à Trélazé

Entrée libre et gratuite



L'apéro concert des portes ouvertes

26 juin 2025



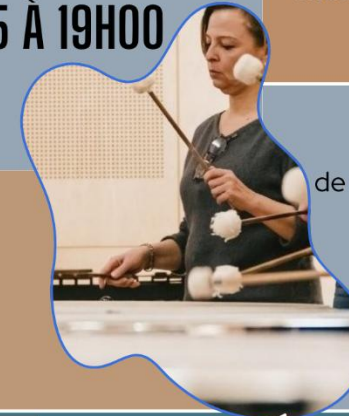
école
de musique
Dutilleux

Apéro concert percus



**JEUDI 26 JUIN
2025 À 19H00**

Le rendez-vous percus de la fin
d'année, sous le préau de l'école de
musique en grignotant, en sirotant
un verre



préau
de l'école de musique Henri Dutilleux
à Trélazé

Entrée libre et gratuite



ecole de musique intercommunale Henri Dutilleux ecoledutilleux@orange.fr ; Tel 09 60 15 83 41

Auditions de fin d'année

28 juin 2025

Piano et violoncelle
à l'EHPAD Les Cordelières aux Ponts-de-Cé.



Le choeur enfants



**MERCREDI
2 JUILLET 2025 À
16H00**

Pour cette fin d'année venez
écouter et applaudir le chœur
des enfants de l'école de
musique henri Dutilleux



salle Bizet
de l'école de musique Henri Dutilleux
aux Ponts-de-Cé

Entrée libre et gratuite

Les auditions de fin d'année

Audition de guitare



**JEUDI
3 JUILLET 2025 À
19H00**

Pour cette fin d'année venez
écouter et applaudir les
guitaristes de l'école de musique
henri Dutilleux



auditorium Boîtes à Culture
Bouchemaine

Entrée libre et gratuite

Cuivres en Loire

Sur les quais de la Maine à Bouchemaine

25 juin 2025



En partenariat avec le CRR

Le chœur Dumnacus et la compagnie Musartis

29 juin 2025

La compagnie *Musartis* et l'Ecole de musique Intercommunale Henri Dutilleux
présentent

Concert lyrique de Bel Canto

G. Rossini, V. Bellini, G. Verdi, G. Puccini
Extraits de : *Barbier de Séville*, *Italienne à Alger*,
Norma, *Traviata*, *Madame Butterfly*

Avec les solistes de *Musartis* et le chœur *Dumnacus*
Au piano **Béatrice Hindley**
Direction vocale **Anne-Léa Savourat**

Dimanche 29 juin 2025 - 16h
Boîtes à Culture de Bouchemaine



Tarif : 12€
10€ pour les adhérents et étudiants
Gratuit pour les élèves de l'École Dutilleux

Réservation conseillée : 02 41 69 13 51 • musartis.fr

Les travers'cé musicales 5 juillet 2025



Rythmes signés avec les écoles primaires des Ponts-de-Cé et l'atelier musique du monde de l'école de musique Henri Dutilleux.



Débat d'orientation budgétaire 2026

LES TRAVER'CÉ #20
Musicales

20 ANS

4, 5 et 6 JUILLET

PERFORMANCE **NATHAN PAULIN** . ORANGE BLOSSOM
EL GATO NEGRO . ORANGE PLATINE . COCODRI
ORCHESTRE **ARABO-ANDALOU** D'ANJOU . CAFÉ FRAPPÉ . FLEUVES
COLLECTIF **INTÉRIEUR MOQUETTE** . FANFARES **CHIK & CHOK & PILI PILI**

 **GRATUIT**
WWW.LESTRAVERCEMUSICALES.COM




lespontsdece.fr

© 2025 Les Ponts-de-Cé. Tous droits réservés. Diffusion communication juillet 2025



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

2025-2026

LES TROIS PILIERS

Le parcours musical

La formation musicale

L'enseignement instrumental

Les pratiques collectives

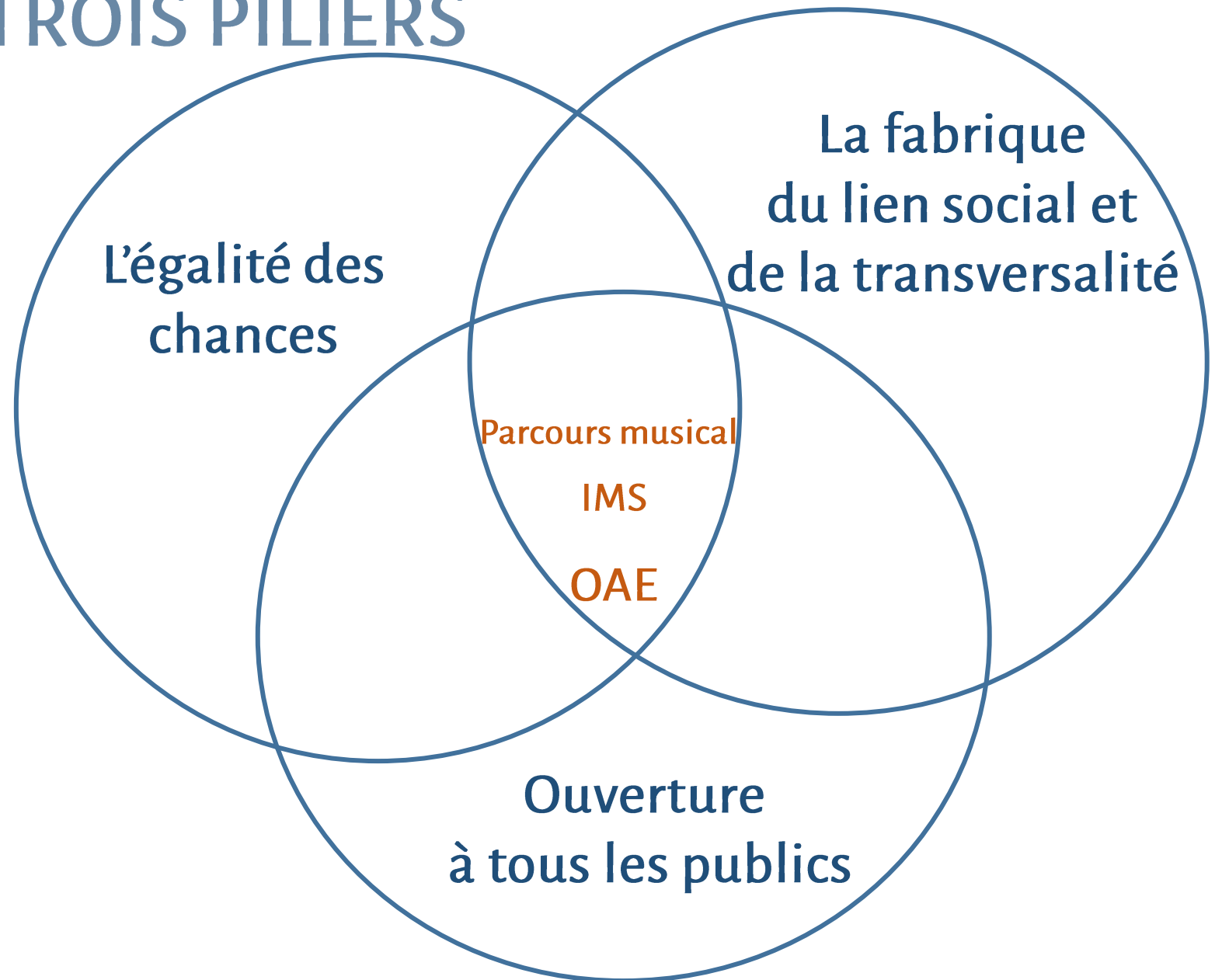
Les interventions en milieu scolaire

L'orchestre à l'école et la Classe orchestre au Collège

TROIS PILIERS 2025-2026

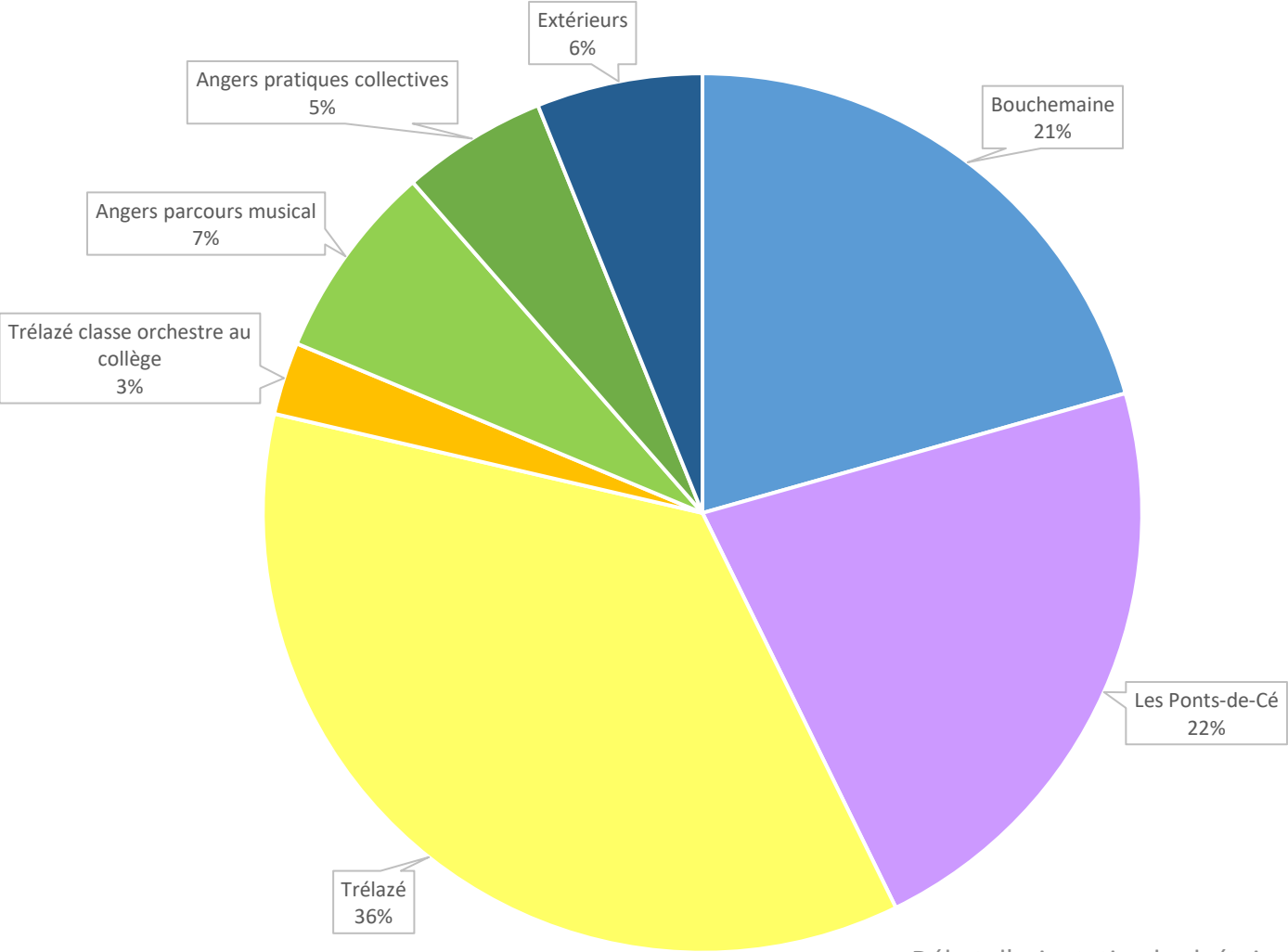
	Nombre d'élèves	Formation dispensée
PARCOURS MUSICAL	262	1h15 de formation musicale 30 min d'apprentissage de l'instrument 1h de pratique collective
ORCHESTRE A L'ECOLE PAUL FORT CLASSE ORCHESTRE JEAN ROSTAND	54	1h00 d'enseignement par pupitre 1h00 d'orchestre
	23	1h00 de formation musicale 1h00 d'orchestre 30 min d'apprentissage de l'instrument
INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE	1800	1h00 hebdomadaire par trimestre, suivant projets des écoles

TROIS OBJECTIFS TROIS PILIERS



LE PARCOURS MUSICAL 2025-2026

Répartition des élèves par communes

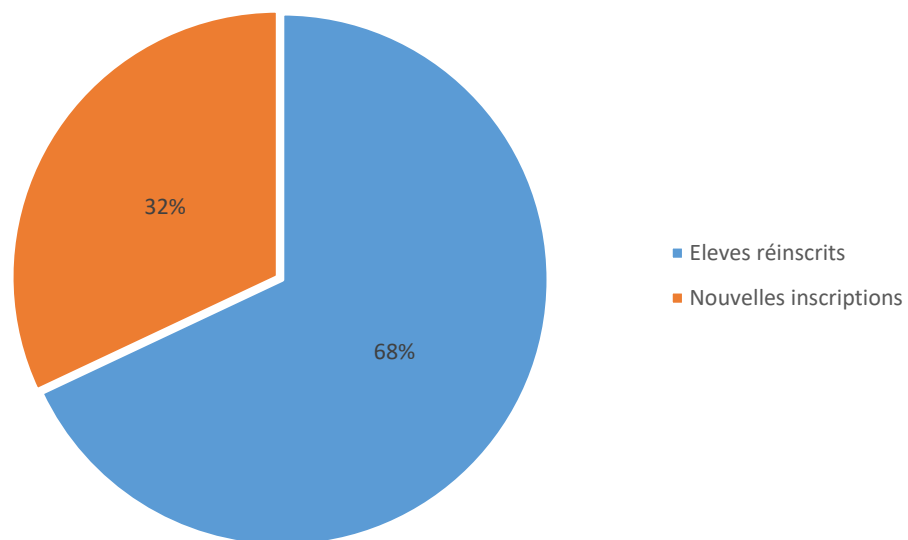


Bouchemaine	54
Les Ponts-de-Cé	58
Trélazé	94
Trélazé classe orchestre au collège	7
Angers parcours musical	19
Angers pratiques collectives	14
Extérieurs	16
TOTAL	262

LE PARCOURS MUSICAL 2025-2026

Taux de renouvellement des élèves

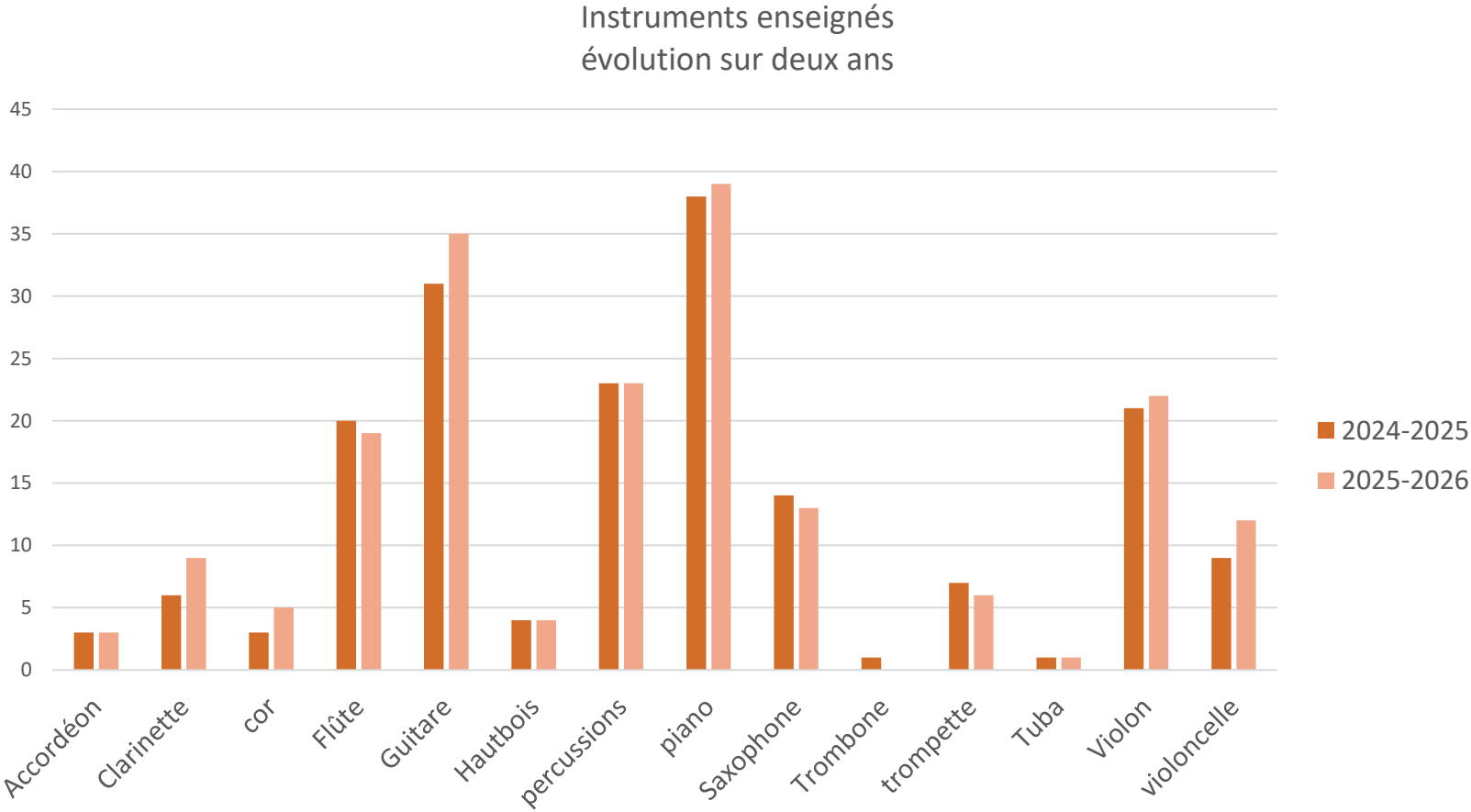
Proportion des élèves réinscrits
et nouvelles inscriptions



Ville	nb total d'élèves	réinscrits	nouvelle inscription	
Bouchemaine	54	42	12	22%
Les Ponts-de-Cé	58	36	22	38%
Trélazé	94	62	32	34%
Trélazé classe orchestre au collège	7	6	1	14%
Angers parcours musical	19	14	5	26%
Angers pratiques collectives	14	8	6	43%
Extérieurs	16	9	7	44%
TOTAL	262	177	85	32%

LE PARCOURS MUSICAL 2025-2026

Instruments enseignés	Nombre d'élèves		
	2024-2025	2025-2026	Evolution
Accordéon	3	3	0
Clarinette	6	9	3
cor	3	5	2
Flûte	20	19	-1
Guitare	31	35	4
Hautbois	4	4	0
percussions	23	23	0
piano	38	39	1
Saxophone	14	13	-1
Trombone	1	0	-1
trompette	7	6	-1
Tuba	1	1	0
Violon	21	22	1
violoncelle	9	12	3



PLANNING DE FORMATION MUSICALE 2025-2026



LUNDI	MERCREDI			JEUDI				VENDREDI	SAMEDI	
TRELAZE	TRELAZE	BOUCHEMAINE	LES PONTS-DE-CE	TRELAZE		LES-PONTS-DE-CE		TRELAZE	TRELAZE	
		9h30 - 10h45 FM2 Ecole du château							11h00-12h15 Culture Musicale second cycle Auditorium	
		10h45 - 12h00 FM 1 Ecole du château								
		13h30 - 14h45 FM 3 Ecole du château								
		14h00 - 14h45 Eveil musical 2 Auditorium								13h45 - 15h00 FM 3 Salle Lenain
		14h45 - 15h30 Eveil musical 1 Auditorium								15h00 - 16h15 FM 4 Salle Lenain
		15h45 - 17h00 FM 1 Salle FM 5								16h15 - 17h00 Eveil musical 1 école du château
17h00 - 18h15 FM 1 Salle FM 5		17h00 - 17h45 Eveil musical 2 école du château	17h00 - 18h15 FM 5 Salle Lenain	18h15 - 19h30 FM 2 Salle FM 5	17h45 - 19h00 FM 3 Auditorium	18h15 - 19h30 FM 2 Salle Lenain	17h30- 18h15 Eveil musical Salle Carl Orff	17h45 - 19h00 FM 4 Auditorium		
18h15 - 19h30 FM 2 Salle FM 5			18h15-19h15 Adultes/ados confirmés Salle Lenain		19h00-20h00 Adultes/ados débutants Auditorium					
Débat d'orientation budgétaire 2026										

LE PARCOURS MUSICAL 2025-2026

PRATIQUES COLLECTIVES	2024-2025	2025-2026	Evolution
Chœur enfants	4	4	0
Chœur Dumnacus	16	26	10
Atelier musiques du monde mutualisé	13	14	1
Orchestre à cordes de l'agglo	35	31	-4
Atelier jazz	6	6	0
Ensemble de guitares	6	7	1
Les flûtés d'Anjou mutualisé	10	13	3
Orchestre - cycle 1 mutualisé	5	22	17
Orchestre - cycle 2 mutualisé	5	22	17
Orgue à géométrie variable	2	2	0
TOTAL	102	147	

LE PARCOURS MUSICAL 2025-2026

MARDI	MERCREDI		VENDREDI	SAMEDI
TRELAZE	TRELAZE	LES-PONTS-DE-CE	LES-PONTS-DE-CE	LES-PONTS-DE-CE
				10h30-12h30 ATELIER JAZZ
	15h30-16h30 ENSEMBLE DE GUITARES CYCLE 1		15h30-16h15 CHŒUR ENFANTS	
	17h00-18h00 ORCHESTRE PREMIER CYCLE	17h00-18h00 ATELIER TECHNIQUE VOCALE		
		18h00-19h00 ATELIER TECHNIQUE VOCALE PUPITRES		
18h30-20h00 ORCHESTRE SECOND CYCLE CORDES ET VENTS				
	19h30-21h00 ATELIER MUSIQUES DU MONDE	19h30-21h00 CHŒUR DUMNACUS	19h30-21h00 LES FLÛTÉS D'ANJOU	

sous réserve de modification actualisé le

mardi 27 janvier 2026

PRATIQUES COLLECTIVES PAR SESSIONS

GUIRE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Petite formation multi instrumentale avec guitare

ORGUE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Sessions à définir avec les participants.

PRATIQUES COLLECTIVES A DEFINIR

ENSEMBLE À CORDES 1ER CYCLE-VIOLON ET VIOLONCELLE

Horaires et lieux à définir en fonction des effectifs

Débat d'orientation budgétaire 2026



Budget 2026

Comparatif des tarifs , 2025-2026, 2026-2027

Tranches	Quotient familial
1	0 à 600
2	601 à 800
3	801 à 1000
4	1001 à 1200
5	1201 à 1400
6	1401 à 1600
7	1601 à 1800
8	1801 à 2000
9	2001 à 2250
10	2251 à 2500
11	> à 2500

TYPE D'AUGMENTATION : Proposition IPCH 0,8%				Grille tarifs	
Tranches QF	2025-2026	2026-2027		Arrondi	Échéances 3 X
1	231,00 €	1,85 €	232,8480 €	232,83 €	77,6100 €
2	290,70 €	2,33 €	293,0256 €	292,50 €	97,5000 €
3	339,42 €	2,72 €	342,1354 €	342,15 €	114,0500 €
4	373,11 €	2,98 €	376,0949 €	376,05 €	125,3500 €
5	407,61 €	3,26 €	410,8709 €	410,70 €	136,9000 €
6	454,56 €	3,64 €	458,1965 €	458,10 €	152,7000 €
7	496,44 €	3,97 €	500,4115 €	500,40 €	166,8000 €
8	532,08 €	4,26 €	536,3366 €	536,25 €	178,7500 €
9	562,26 €	4,50 €	566,7581 €	566,70 €	188,9000 €
10	584,01 €	4,67 €	588,6821 €	588,60 €	196,2000 €
11	604,44 €	4,84 €	609,2755 €	609,00 €	203,0000 €

Augmentation générale

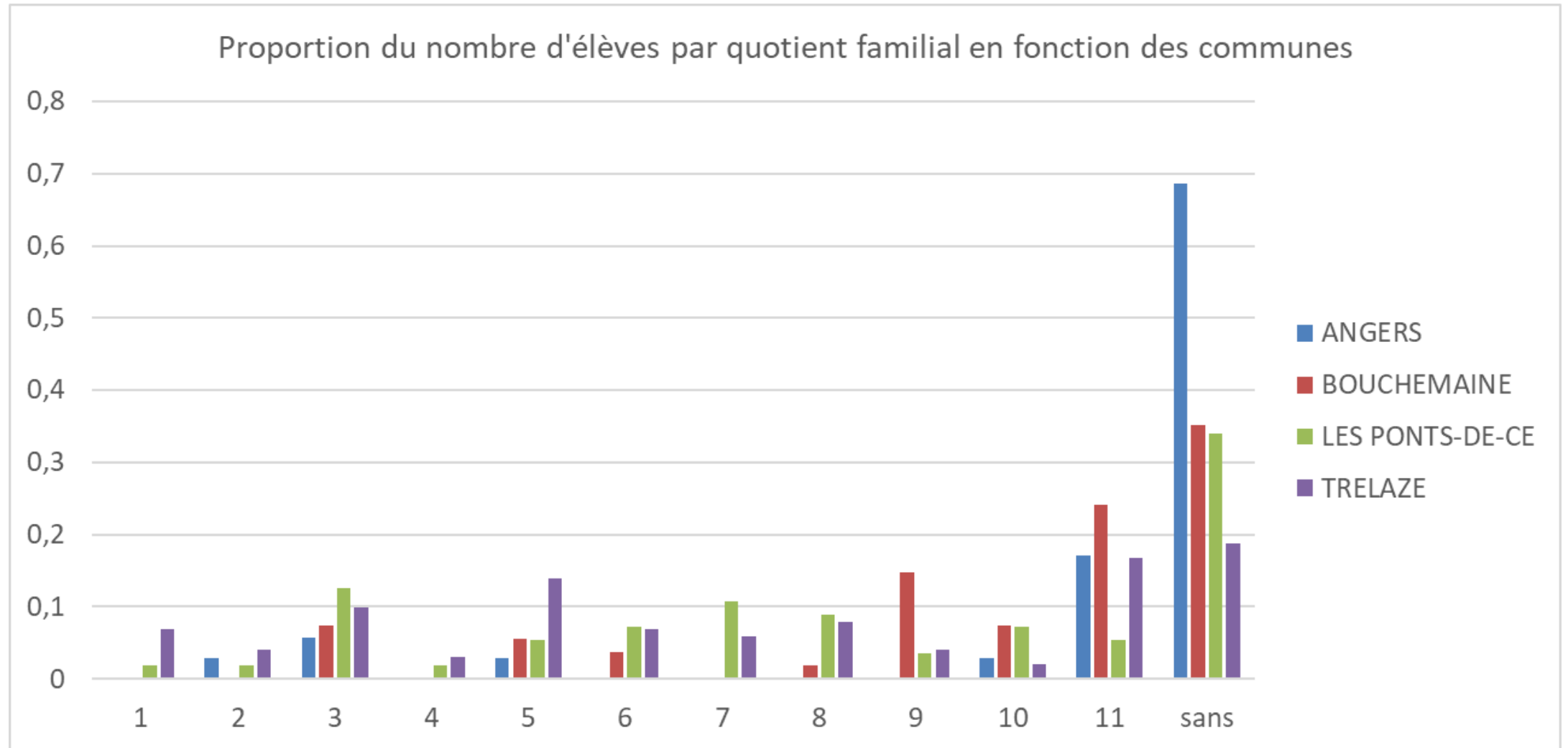
0,80%

	2025-2026	2026-2027		Arrondi	Échéances 3 X
<i>Eveil</i>	94,62	0,76 €	95,3770 €	95,25 €	31,7500 €
<i>Pratiques collectives</i>	218,16	1,75 €	219,9053 €	219,90 €	73,3000 €
<i>mineurs extérieurs</i>	1060,44	8,48 €	1 068,9235 €	1 068,90 €	356,3000 €
<i>majeur</i>	640,41	5,12 €	645,5333 €	645,45 €	215,1500 €
<i>Apprenti demandeur d'emploi, Etudiant</i>	481,95	3,86 €	485,8056 €	485,79 €	161,9352 €
<i>Location instrument</i>	130,00	1,04 €	131,0400 €	131,00 €	

Proposition :

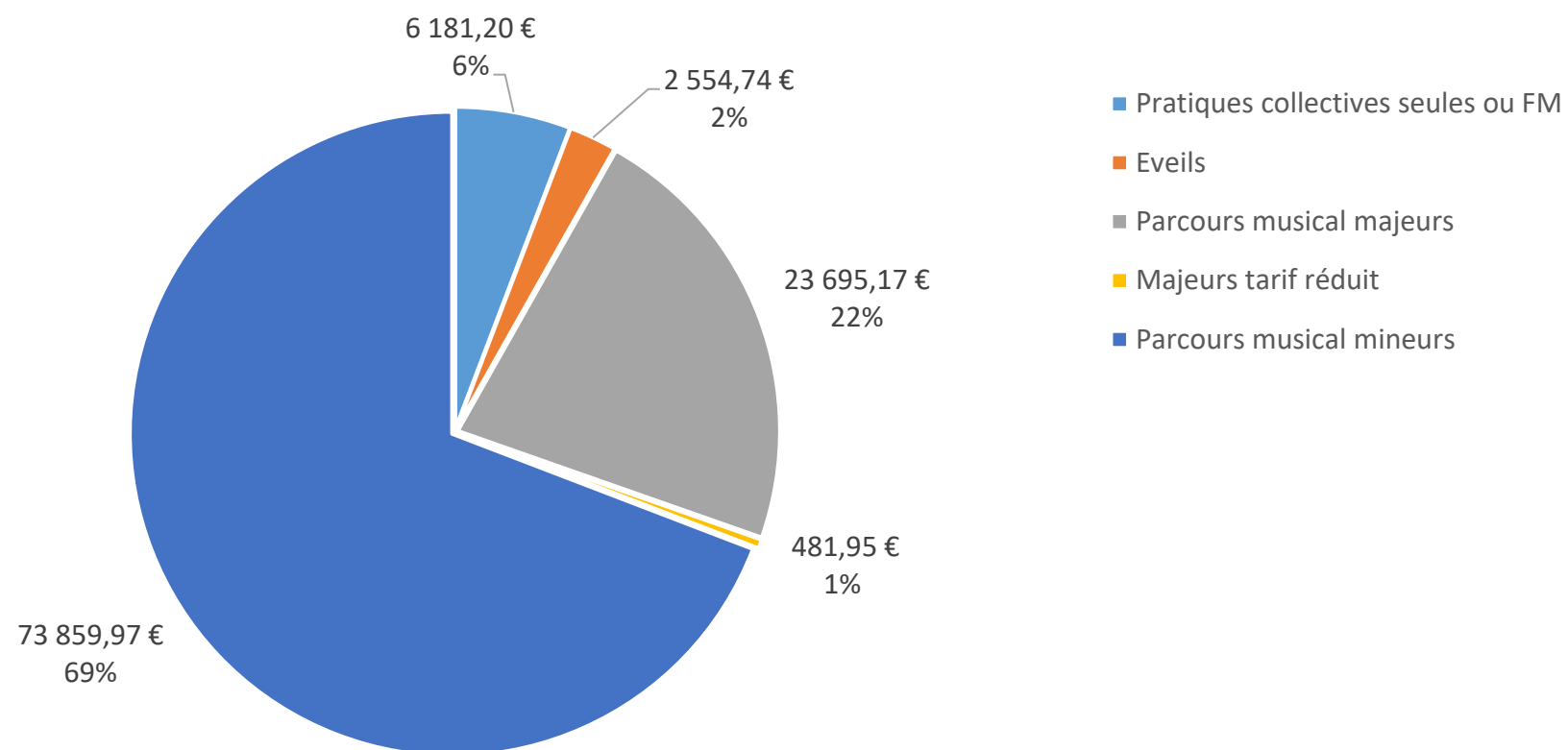
- augmentation liée à l'IPCH 2025 0,8 % sur tous les tarifs

Tarifs 2025-2026



Tarifs 2026-2027

Proportion des recettes liées aux activités basées ou non sur le quotient familial 2025-2026



Budget 2026 - Dépenses

BUDGET PRIMITIF 2026 - ECOLE DE MUSIQUE HENRI DUTILLEUX

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2025 + DM	REALISE 2025	Propositions 2026	Observations BP 2025	Observations réalisées BP 2025	Observations propositions BP 2026
Charges à caractère général (11)	27 995	23 572	25 895	cf. onglet synth compte		
Charges de personnel (12)	431 932	430 988	444 764	cf. onglet chap 012 BP 2026		
Personnel extérieur (6218)	10 000	10 389	10 750	SIAM (ATEA) = 3000 € PDC = 3 500 € Trélazé = 3 500 €	SIAM (MAD) = 2735,07 € SIAM ONPL : 72 € PDC = 3 484,05 € Trélazé = 3 500 € Ecritures prélèvement à la source = 597,52 €	SIAM (MAD) = 3 000 € SIAM ONPL = 100 Prélèvement à la source = 650 € PDC = 3 500 € Trélazé = 3 500 €
Dépenses imprévues (022)						
Autres charges (65) - Admission en non-valeur - Ajustement arrondis prélèvement à la source	1 478	1 236	757	ACS hebergement = 403 € SAIGA = 56 € Admision non valeur = 110 € Ecritures PAS = 2 € Certificat électronique M, PAVILLON + Cécile = 665	ACS = 541,56 € - 403,2 + 138,36 (2 mois 2026) SAIGA = 56,16 € Ecritures pour le PAS = 1,25 € Remboursement cours 127,10 € Certinomis = 637,20 €	hebergement = 500 € SAIGA = 56 € Admision non valeur = 110 €
Autres charges (66 charges financières - 67 charges exceptionnelles)	15 739	1 521	300	Intérêt ligne de trésorerie = 900 € Titre annulés sur exercices antérieurs = 100 €	Intérêt ligne de trésorerie pas de tirage en 2025 = 18,5 € Titre annulés sur exercices antérieurs = 1500 Autres remboursements = 0 €	pas de tirage envisagé pour 2026. proposition de ligne de tresorerie, vérifier les frais pour "non tirage"
Dotation aux amortissements (042)	6 500	4 893	5 200			
Résultat reporté - Excedent						
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	493 644	472 598	487 666			

Chapitre 11 - 2026

LIBELLES	CFU 2025		Propositions BP 2026			
	Réalisé	Commentaires	Fonctionnement à caractère général	Détail Fonctionnement à caractère général	Commentaires	Montant BP 2026 proposé
6042 - Seam éditeur, autres prestataires, MUSARTIS, DAPONCE	3 675,75	SEAM: 695,75 daponcé : 1000 musartis : 1980	700	SEAM =700 €	Projets : 432,00 DaPoncé : 503,38 Musartis : 6000	7 635
60632 -Fournitures de petit équipement	301,84	anches, housses, jeux de cordes ...	500			350
6064 - Fournitures administratives	158,76		500			500
61351 - location véhicule Kangoo	5 040,00		5 040	soit 420 € x 12 mois		5 040
61358 - Location photocopieur	795,54		1 025	soit 256,07€ x 4 trimestres		1 025
61551 - réparation véhicule	653,64	Remise en état du vehicule 2 x 326,82€	800	1 paiement franchise		400
61558 - Accord piano , entretien des instruments	4 955,20	Accord piano : 595,20 violon, ampli basse, flute, cors, archet	2 700	entretien classique = 2 700 €		2 700
6156 - Maintenance photocopieur et location logiciel IMUSE	3 004,05	WIX Paiement pour deux ans = 600 €	2 600	ACS = 275 € SAIGA = 1 800 € KONICA = 500 €		2 600
6161 - Assurances multirisques + véhicule	2 777,51		3 010	Groupama ass véhicule = 814,8 € Groupama assu mutirisques = 2194,20 €		3 010
6182 - Documentation			Plaquette, flyer ?			Plaquette, flyer ?
6184 - formation						0
6228 - Divers						0
6232 - Fêtes et cérémonies			200			200
6238 - Divers						0
6236 - Catalogues et imprimés						0
6251 - voyage et déplacements	931,78		1 000	Frais deplacement		1 000
6261 - Frais d'affranchissement			100			100
6262 - frais communication	922,96		960	80 € x 12 mois		960
627 - frais bancaires	154,55		175	Commission ligne trésorerie = 75 € Frais Payfip + ANCV = 100 €		175
6281 - cotisation FFEA	200,00		200	Cotisation FFEA		200
6247 - Transport collectif						0
62878 - Autres oraganismes						0
TOTAL CHAPITRE 11	23 571,58					25 895,00
6512 - Droits d'utilisation - Informatique						0
6518 - Autres redevances	1236			Réalisé moins les deux certificats contrat sur deux ans		645
65888 - Autres, centimes PAS	1,25					2
6541 - Créances admises en non valeur						110
TOTAL CHAPITRE 65	1 237,25					757,00

Chapitre 12 - Charges de personnel 2026

COMPTE	BP 2025	Réalisé 2025	Proposition 2026
6336 - Cotisation CNFPT et CDG	2 400	2 317,63	2 600
64112 - NBI, SFT, indemnité résidence	0	81,65	100
6455 - Cotisation assurance personnel	3 300	2 940,59	3 500
6332 - Cotisation FNAL	300	274,50	300
64118 - Autres indemnités + complémentaire santé	6 400	6 228,05	6 800
64131 - Rémunération personnel extérieur	184 300	182 305,65	182 000
64132 - Personnel non titulaire SFT		1 403,99	1 400
6218 - Autre personnel extérieur et PAS	10 000	10 388,63	10 750
6475 - SMIA	3 000	3 042,24	3 024
6474 - COS	3 192	3 192,00	3 220
6456 - Versement au FNC		385,00	
6458 - Cotisation IRCANTEC TERRITORIA	10 000	9 746,15	10 100
6451 - Cotisation URSSAF	67 000	67 588,35	70 000
64111 - Rémunération titulaire	110 500	108 252,00	112 500
6453 - Cotisation caisses de retraite CNRACL	38 000	37 155,60	42 000
6331 - Versement mobilité	5 500	5 454,00	5 500
6488 autres		620,85	1 720
TOTAL CHAPITRE 012	443 892	441 376,88	455 514

Chapitre 12 – tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS 2025-2026

TITULAIRES

Discipline	Catégorie	grade	échelon	Nombre d'heures 2024-2025	ETP 2024-2025	01-09-25 au 30-09-25	ETP 01-09-25 au 30- 09-25 2025-	01-10-25 au 31- 08-26	ETP 01-10-25 au 31- 08-26
Clarinette	B	ATEA principal seconde classe	13	4	0,2	4	0,2	4,00	0,2
Ateliers Jazz	B	ATEA principal seconde classe	3	2,00	0,10	2	0,1	2,00	0,1
Formation Musicale Piano et orgue	B	ATEA principal première classe	6	20	1	20	1	20,00	1
Hautbois	B	ATEA principal première classe	4	1,5	0,075	1,5	0,075	1,50	0,075
Violon et Formation Musicale	B	ATEA principal première classe	9	19	0,95	19	0,95	19,00	0,95
Direction	B	Rédacteur principal première classe	11	30	0,85	30,00	0,86	30,00	0,86
				76,50	3,18	76,50	3,18	76,50	3,18
Heures complémentaires et/ou supplémentaires titulaires				2,75	0,14	3,35	0,17	3,35	0,17

Chapitre 12 – tableau des emplois

CONTRAT DUREE INDETERMINEE

Discipline				Nombre d'heures 2024-2025	ETP 2024-2025	Projection 01- 09-25 au 30-09- 25	ETP 01- 09-25 au 30-09- 25 2025-2026	Projection 01- 10-25 au 31-08- 26	ETP 01- 10-25 au 31-08- 26
Guitare	B	ATEA principal seconde classe	5	17,00	0,85	17,00	0,85	18,00	0,90
IMS + Eveil musical + Orchestre	B	ATEA principal seconde classe	5	18,50	0,93	18,50	0,93	18,50	0,93
Flûte	B	ATEA principal seconde classe	5			0,00	0,00	11,25	0,56
				35,50	1,78	35,50	1,78	47,75	2,39

Chapitre 12 – tableau des emplois

CONTRACTUELLES A DUREE
DETERMINEE

Discipline				Nombre d'heures 2024-2025	ETP 2024-2025	Projection 01- 09-25 au 30-09- 25	ETP 01- 09-25 au 30-09- 25 2025-2026	Projection 01- 10-25 au 31-08- 26	ETP 01- 10-25 au 31-08- 26
Trombone	B	ATEA principal seconde classe	5	1,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
OAE + Classe orchestre percussions	B	ATEA principal seconde classe	2	3,75	0,19	4,25	0,21	4,25	0,21
Violoncelle + FM	B	ATEA principal seconde classe	2	9,25	0,46	10,00	0,50	10,00	0,50
OAE + classe orchestre tuba	B	ATEA principal seconde classe	5	3,25	0,16	2,75	0,14	2,75	0,14
Flûte	B	ATEA principal seconde classe	5	11,25	0,56	11,25	0,56	0,00	0,00
Accordéon	B	ATEA principal seconde classe	7	1,50	0,08	1,50	0,08	1,50	0,08
Percussions	B	ATEA principal seconde classe	3	10,50	0,53	10,00	0,50	10,00	0,50
OAE + IMS	B	ATEA principal seconde classe	5	18,25	0,91	18,25	0,91	18,25	0,91
IMS + pratique collective	B	ATEA principal seconde classe	2	11,00	0,55	11,00	0,55	11,00	0,55
piano	B	ATEA principal seconde classe	5	10,00	0,50	6,00	0,30	3,50	0,18
piano	B	ATEA principal seconde classe	2	0,00	0,00	4,00	0,20	6,50	0,33
OAE Cornet + Trompette	B	ATEA principal première classe	8	5,75	0,29	5,25	0,26	5,25	0,26
OAE trombone	B	ATEA principal seconde classe	3	2,25	0,11	2,25	0,11	2,25	0,11
OAE + classe orchestre saxo + saxo	B	ATEA principal seconde classe	5	10,75	0,54	10,75	0,54	10,75	0,54
Cor	B	ATEA principal seconde classe	5	1,50	0,08	2,50	0,13	2,50	0,13
Chant	B	ATEA	7	3,50	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00
				103,50	5,18	99,75	4,99	88,50	4,43
Heures complémentaires contractuels				0,25	0,01	1,15	0,06	1,15	0,06
Mise à disposition				1,5	0,08	1,50	0,08	1,50	0,08
				1,75	0,09	2,65	0,13	2,65	0,13

Chapitre 12 – tableau des emplois

Administration	C	Assistante administrative	8	28,00	0,8	28	0,80	28	0,80
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS				168,75	7,84	165,90	7,70	166,90	7,75
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS+TITULAIRES+CDI				248,00	11,15	245,75	11,04	246,75	11,09

Chapitre 12 - Charges de personnel 2026

Calcul prévisionnel du forfait mobilité durable 2026

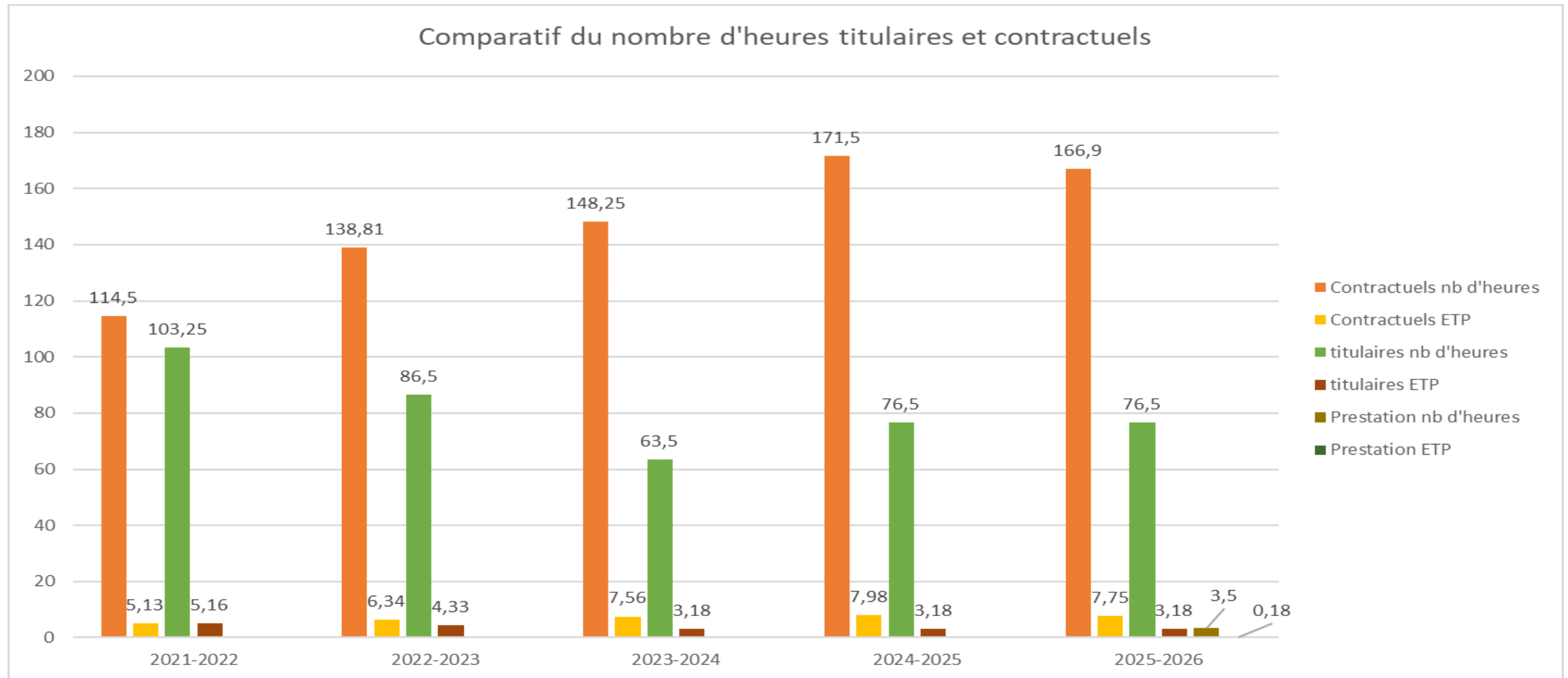
Estimatif 2025-2026

jours travaillés	ANNUEL	MONTANT
2	72	200,00 €
4	144	300,00 €
4	144	300,00 €
1	36	40,50 €
TOTAL		840,50 €

Agent multi employeur : montant du forfait payé au prorata des heures travaillées

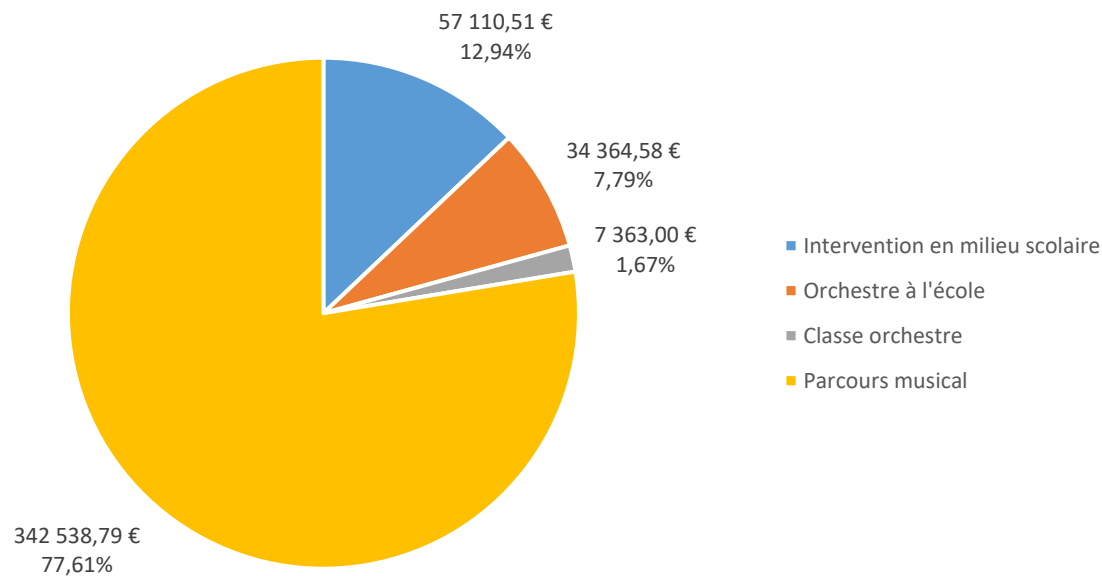
Charges de personnel 2026

L'évolution du tableau des emplois sur cinq années

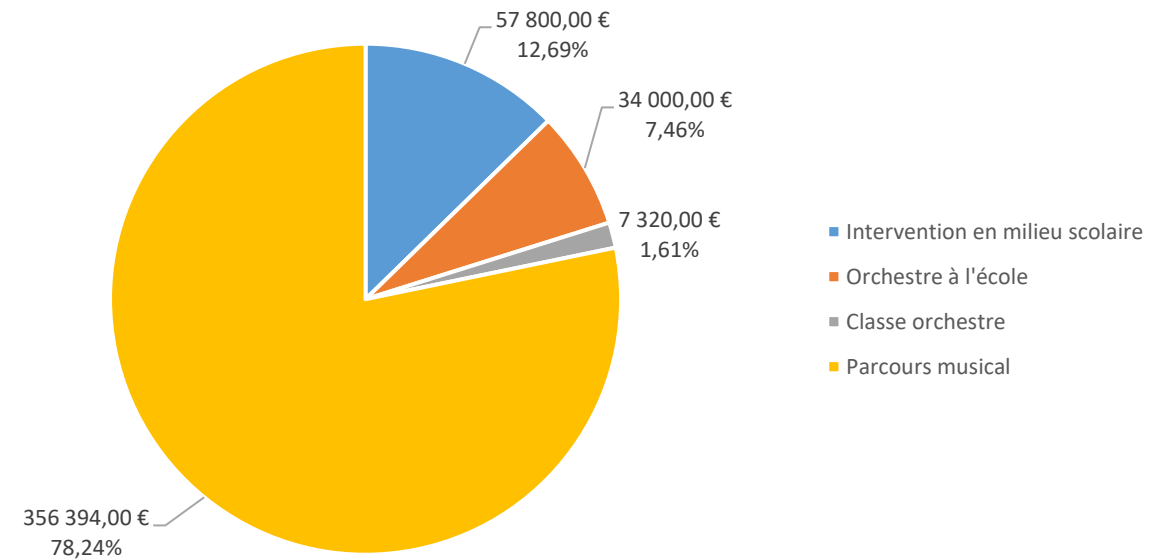


Analyse des charges de personnel

Proportion du coût des trois piliers de l'école de musique
budget réalisé 2025



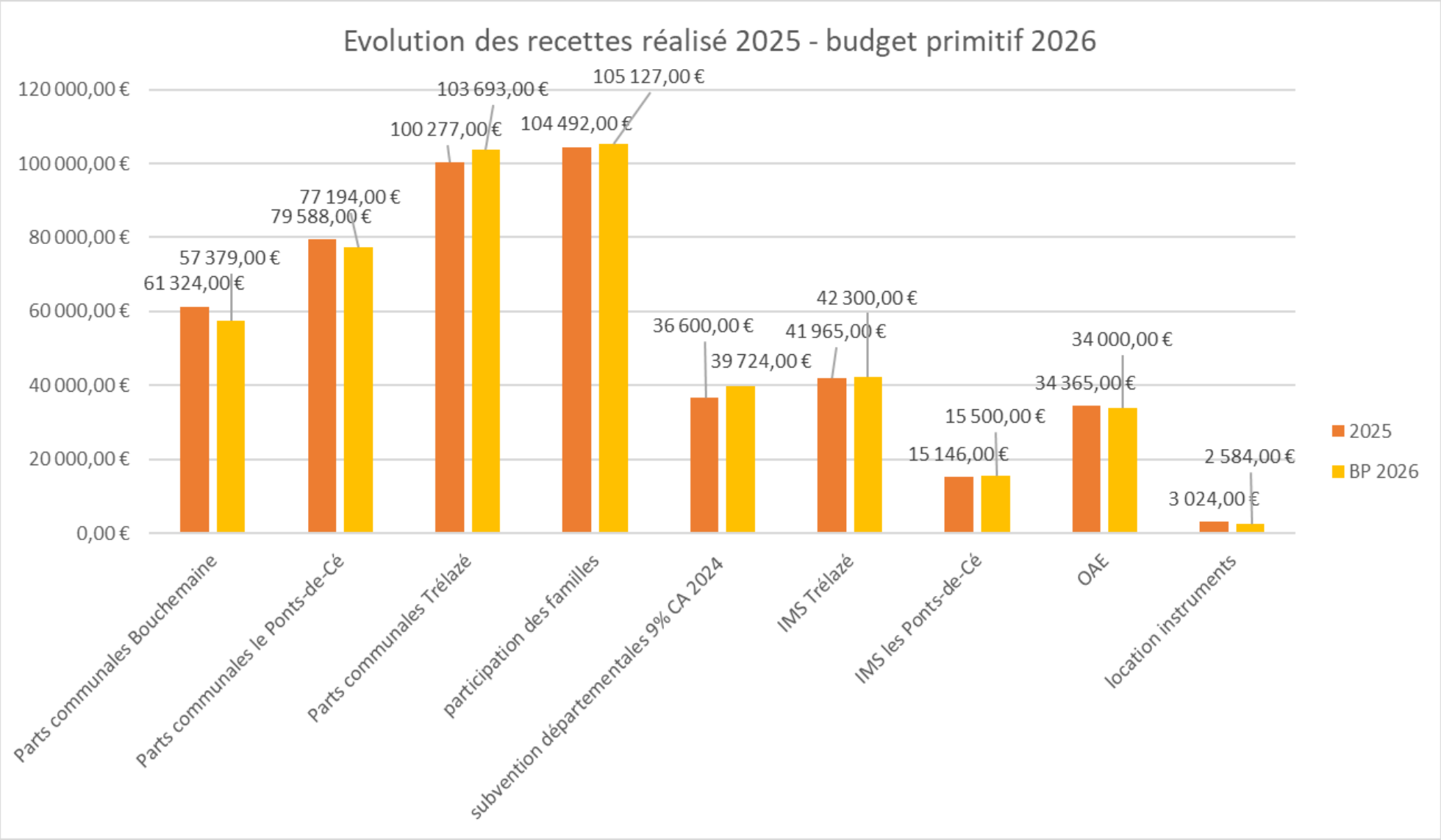
Proportion du coût des trois piliers de l'école de musique,
budget primitif 2026



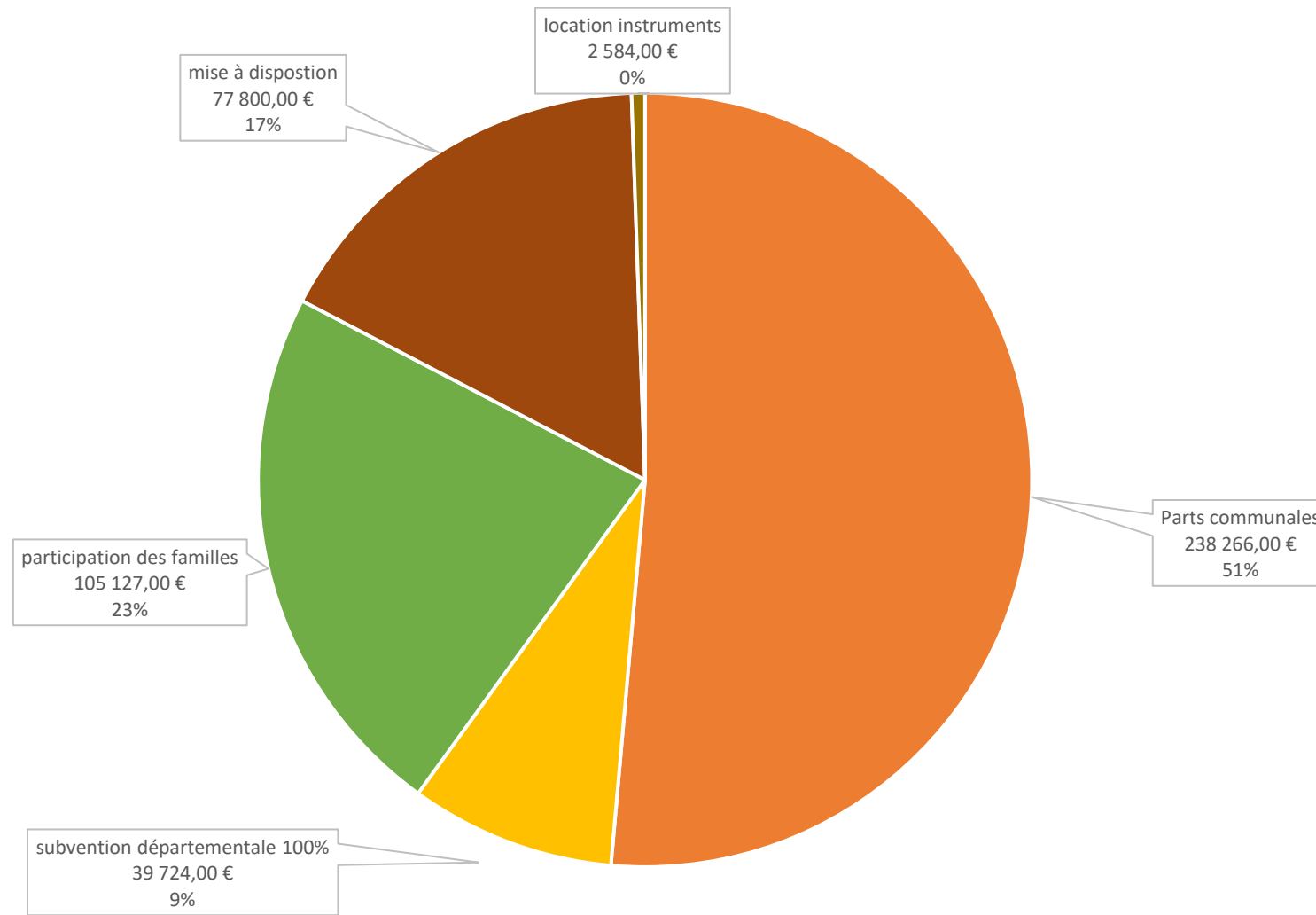
Budget 2026 - recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
COMPTE	BP 2025	DM 2025	TOTAL BUDGET 2025	CFU2025		BP 2026
6419 - Remboursement personnel	-	15 202,00	15 202,00	445,95		-
6479 - Remboursement charges sociales	-	-	-			-
TOTAL CHAPITRE 013	-	15 202,00	15 202,00	445,95		-
70848 - IMS TRELAZE	42 300,00		42 300,00	41 964,51		42 300,00
70848 - IMS LES PONTS DE CE	15 500,00		15 500,00	15 146,14		15 500,00
70848 - Intervention OAE	35 700,00		35 700,00	34 364,58		34 000,00
7062 - Facturation familles	97 400,00		97 400,00	104 492,06		105 327,00
7083 - Locations instruments	3 000,00		3 000,00	3 024,00		2 584,00
TOTAL CHAPITRE 70	193 900,00	-	193 900,00	198 991,29		199 711,00
7473 - Départements 100% du montant N-1	38 484,00		38 484,00	36 600,00		39 724,00
74748 - Participation aux Communes	241 190,00		241 190,00	241 190,00		238 266,00
<i>Participation Commune Bouchemaine</i>	<i>61 324,00</i>		<i>61 324,00</i>	<i>61 324,00</i>		<i>57 379</i>
<i>Participation Commune Trélazé</i>	<i>100 278,00</i>		<i>100 278,00</i>	<i>100 278,00</i>		<i>103 693</i>
<i>Participation Commune Ponts de Cé</i>	<i>79 588,00</i>		<i>79 588,00</i>	<i>79 588,00</i>		<i>77 194</i>
748388 - Autres (Dotation de soutien budgétaire)			-			
TOTAL CHAPITRE 74	279 674,00	-	279 674,00	277 790,00		277 990,00
75888 - Autres produits diverses (PAS)	2,15		2,15	470,22		
757348 - Subvention exceptionnelle Ponts de cé			-			
TOTAL CHAPITRE 75	2,15	-	2,15	470,22		-
			-			
TOTAL CHAPITRE 77	-	-	-	-		-
RESULTAT REPORTE (002) - Excédent	4 865,85		4 865,85	4 865,85		9 965,00
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	478 442,00	15 202,00	493 644,00	482 563,31		487 666,00

Evolution des recettes de fonctionnement



Recettes 2026



Recettes – Parts communales 2026

ANNNE 2025

2025 Parts communales

Bouchemaine	61 324
Les Ponts de Cé	79 588
Trélazé	100 278

232 271

SIMULATION 2026
9% du Chap 012 N-1

Total simulation

Bouchemaine	57 379
Les Ponts de Cé	77 194
Trélazé	103 693

238 266

SIMULATION 2026
8% du Chap 012 N-1
equivalente N-1

Total simulation

Bouchemaine	58 443
Les Ponts de Cé	78 623
Trélazé	105 614

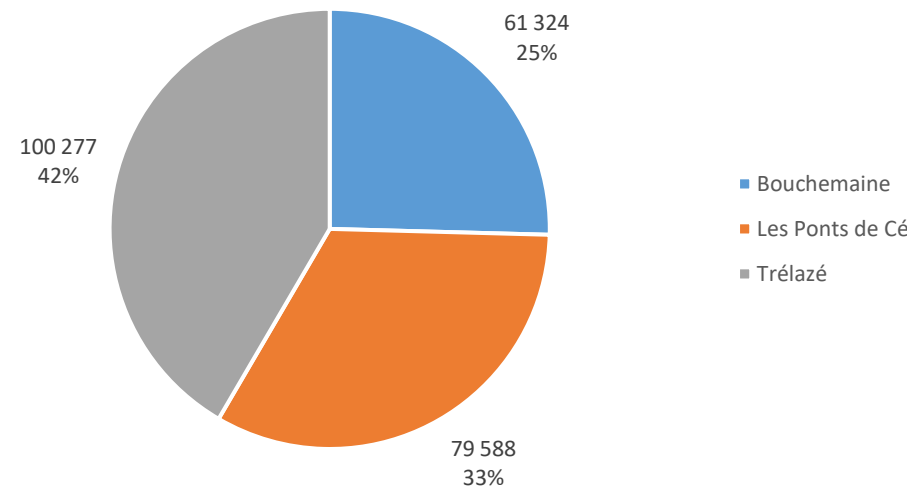
242 680

Recettes – Parts communales 2026

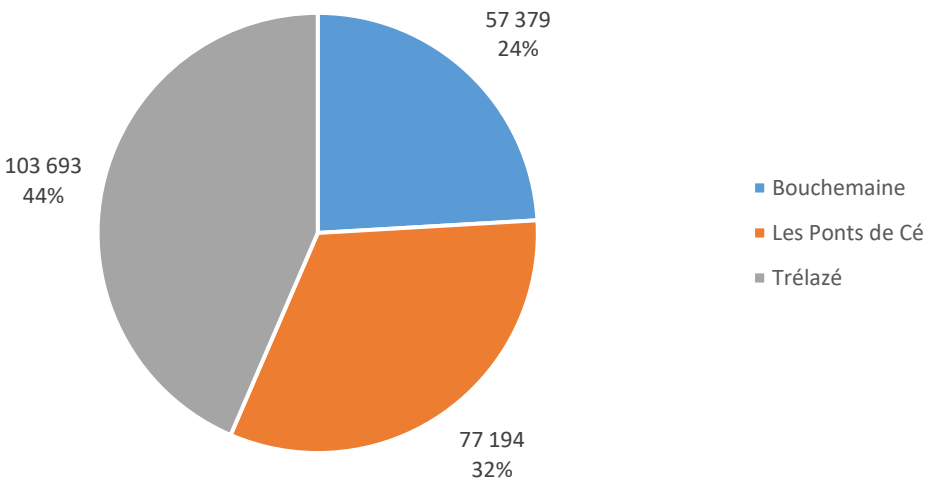
SIMULATION 2026 9% du Chap 012 N-1			2026 Parts communales au nombre d'élèves	Simulation 20,00 % part fixe	Population INSEE 2026	Simulation 40,00 %	Nombre élèves	Simulation 40,00 %	Total simulation
Bouchemaine			60 405	15 884	6 718	17 332,66	54	24 162	57 379
Les Ponts de Cé			64 880	15 884	13 704	35 356,77	58	25 952	77 194
Trélazé			112 981	15 884	16 518	42 616,98	101	45 192	103 693
			238 266,00	47 653	36 940	95 306	213	95 306	238 266

Comparatif parts communales 2025 et 2026

Parts communales 2025

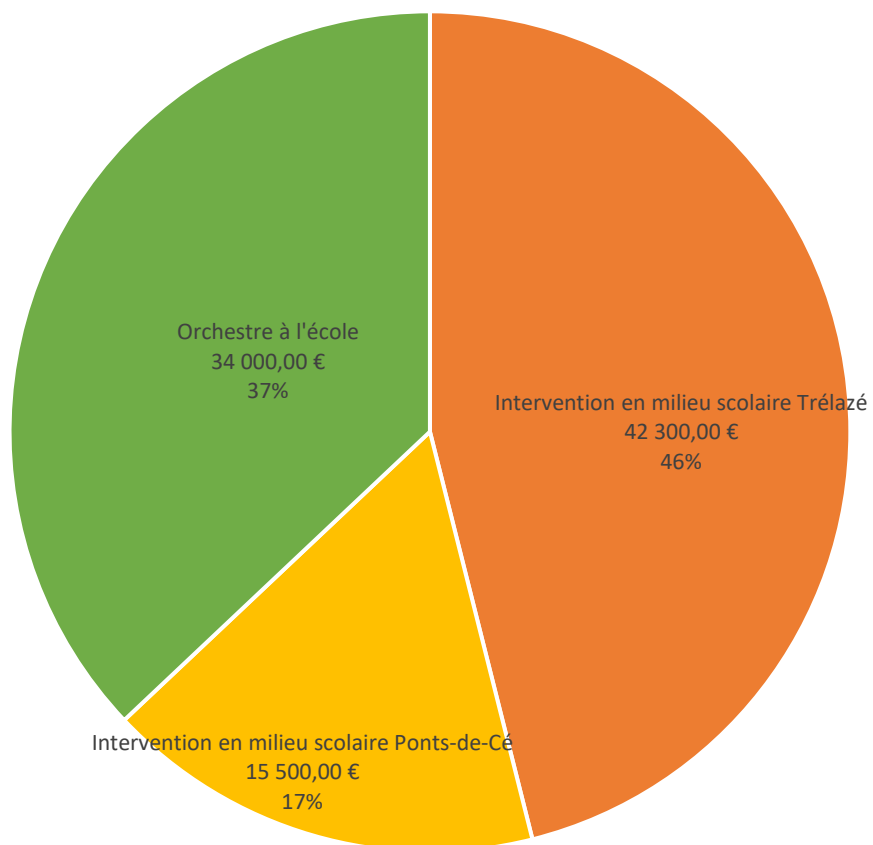


Parts communales 2026

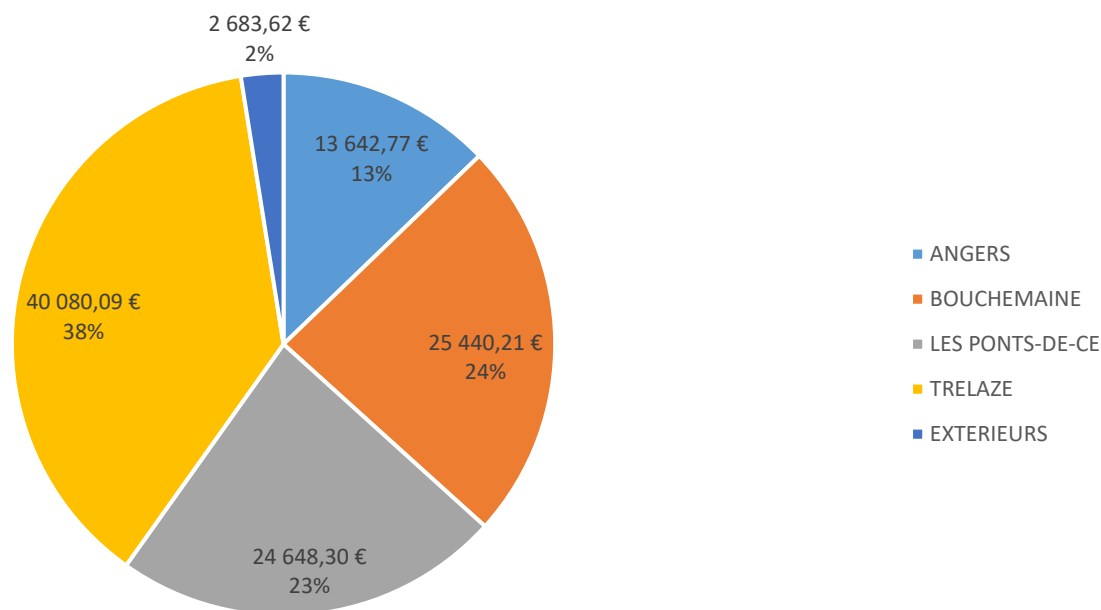


Recettes 2026

Recettes interventions en milieu scolaire et orchestre à l'école



Recettes - Participation des familles 2025-2026



PARTICIPATION DES FAMILLES 2025-2026	
ANGERS	13 642,77 €
BOUCHEMAINE	25 440,21 €
LES PONTS-DE-CE	24 648,30 €
TRELAZE	40 080,09 €
EXTERIEURS	2 683,62 €

Le montant des participations des familles année scolaire est différent de celui de l'année civile :

Réalisé 2025 - 104 492,06€

2026 - estimation à 105 327 € tenant compte d'une augmentation de la grille tarifaire de 0,8%

Investissements 2026

DEPENSES INVESTISSEMENT						
COMPTE	BP 2025	DM 2025	TOTAL BUDGET 2025	CFU 2025		BP 2026
2188 - Autres immobilisations corporelles	4 500,00		4 500,00	4 300,73		12 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles			-			500,00
21838 - Autre matériel informatique			-			300,00
TOTAL CHAPITRE 21	4 500,00	-	4 500,00	4 300,73		12 800,00
275 - Dépôts et cautionnements versés	420,00		420,00			500,00
TOTAL CHAPITRE 27	420,00	-	420,00	-		500,00
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	4 920,00	-	4 920,00	4 300,73		13 300,00

Investissements 2026

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE DE MUSIQUE HENRI DUTILLEUX 2024/2025/2026

DETAILS DES IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026
	TTC	TTC	TTC
Chariots à pupitres rangements et déplacements et pupitres	4 000,00 €		
2 ordinateurs portables, Licence Microsoft, Installation	3 090,00 €		
Tablette numerique			300,00 €
Partitions	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Cymbales jazz		990,00 €	
Violoncelle 1/4		1 600,00 €	
petit cor Hans Hoyer 3700KL ou flûtes d'étude		2 850,00 €	
xylophone		2 300,00 €	
Piano droit			12 000,00 €
TOTAL	7 590,00 €	8 240,00 €	12 800,00 €

Délibération 1

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2026

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président

Le conseil syndical s'est réuni et a débattu sur les orientations budgétaires pour l'année 2026.

Le rapport portant sur les différents éléments présentant les projets, perspectives et prévisions budgétaires du syndicat école de musique intercommunale Henri Dutilleux, pour l'exercice 2026, est présenté et soumis au débat de l'assemblée.

Vu les observations de _____

Vote : - Pour :

- Contre :

- Abstention :

Délibération 2

OBJET : Instauration du « forfait mobilités durables » au profit des agents publics du syndicat école de musique intercommunale Henri Dutilleux.

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code général des impôts, notamment son article 81,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 136-1-1,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 3261-1 et L. 3261-3-1,

Vu le décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 modifié instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail,

Vu l'arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2022-1557 du 13 décembre 2022 modifiant le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale,

Délibération 2 (suite)

Considérant que le « forfait mobilités durables », d'abord instauré dans le secteur privé, a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont entre autres le vélo et l'autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail.

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 permet l'application de ce dispositif aux agents territoriaux, qu'ils soient fonctionnaires stagiaires, fonctionnaires titulaires ou contractuels de droit public.

Par exception, un agent ne peut pas y prétendre s'il bénéficie déjà d'un logement de fonction sur son lieu de travail, d'un véhicule de fonction, d'un transport collectif gratuit entre son domicile et son lieu de travail, ou encore s'il est transporté gratuitement par son employeur.

En pratique, le forfait mobilités durables consiste à rembourser tout ou partie des frais engagés par un agent au titre des déplacements réalisés entre sa résidence habituelle et son lieu de travail :

soit avec son propre vélo, y compris à assistance électrique, ou soit avec un engin personnel de déplacement motorisé non-thermique

soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage

Délibération 2 (suite)

Le montant du forfait mobilités durables est de maximum 300€ par an, exonéré de l'impôt sur le revenu ainsi que de la contribution sociale sur les revenus d'activité et sur les revenus de remplacement. Il se calcule selon une base forfaitaire correspondant à des paliers de nombre de jours d'utilisation du véhicule :

100€ entre 30 et 59 jours

200€ entre 60 et 99 jours

300€ pour 100 jours ou plus.

Pour pouvoir bénéficier du forfait mobilité durables, l'agent doit utiliser l'un des moyens de transport éligibles pour ses déplacements domicile-travail pendant un minimum de 30 jours sur une année.

Le bénéfice du forfait mobilités durables est subordonné au dépôt par l'agent d'une déclaration sur l'honneur certifiant l'utilisation de l'un ou des moyens de transport éligibles, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre duquel le forfait est versé. Si l'agent a plusieurs employeurs publics, la déclaration est déposée auprès de chacun d'entre eux.

L'autorité territoriale dispose d'un pouvoir de contrôle sur le recours effectif au covoiturage et sur l'utilisation du vélo.

Délibération 2 (suite)

Le forfait mobilités durables est versé l'année suivant celle du dépôt de la déclaration sur l'honneur. Son versement incombe à l'employeur auprès duquel la déclaration a été déposée, y compris en cas de changement d'employeur.

Si l'agent a plusieurs employeurs publics et qu'il a bien déposé une déclaration sur l'honneur auprès de chacun d'entre eux, le montant du forfait versé par chaque employeur est déterminé en prenant en compte le total cumulé des heures travaillées. La prise en charge du forfait par chacun des employeurs est calculée au prorata du temps travaillé auprès de chacun.

Enfin, le versement du forfait mobilités durables est cumulatif du versement mensuel de remboursement des frais de transports publics ou d'abonnement à un service public de location de vélos évoqué plus haut et régi par le décret n°2010-676 du 21 juin 2010

il est proposé au Conseil Syndical d'approuver le versement du « forfait mobilités durables ».

Délibération 2 (suite)

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Syndical décide :

- d'instaurer, à partir de l'année 2026, le forfait mobilités durables au bénéfice des agents du syndicat école de musique intercommunale Henri Dutilleux, dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou tout autre engin de déplacement non motorisé ou motorisé non-thermique ou en covoiturage selon les modes de calcul ci-dessus.
Le versement se fait annuellement au mois de janvier de l'année N+1
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- de convenir que le nombre de jours requis ainsi que le montant forfaitaire annuel suivront les évolutions réglementaires

Vu les observations de _____

Vote : - Pour : - Contre : - Abstention

Délibération 3

OBJET : FINANCES : Annulation d'inscription et remboursement

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président

Les pré-inscriptions et réinscriptions à l'école de musique Intercommunale Henri Dutilleux ouvrent à compter du mois d'avril/mai de l'année.

Considérant que le mois de septembre permet d'ajuster les emplois du temps des familles et du syndicat école de musique intercommunale Henri Dutilleux

Considérant que le syndicat procède à la facturation dès le mois d'octobre,

Considérant que la communication de l'annulation d'inscription peut ne pas nous parvenir avant le processus de facturation

il est proposé au Conseil Syndical d'approuver le remboursement des montants facturés par erreur.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical décide :

Vu les observations de _____

Vote : - Pour : - Contre : - Abstention :



Questions diverses

Décision de fongibilité

Objet : DÉCISION BUDGÉTAIRE PORTANT VIREMENT DE CRÉDITS DE CHAPITRE À CHAPITRE DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS PRÉVUS PAR LA M57

LE PRÉSIDENT,

VU l'article L. 1612-28 du Code général des collectivités territoriales (anciennement codifié à l'article L. 5217-10-6) ;

VU la délibération n°4 du 11 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 ;

CONSIDÉRANT que lors du vote du budget primitif 2025, il a été donné délégation à M. le Président pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité des crédits dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section ;

Il est proposé de procéder au virement de crédits suivants, afin de permettre de finaliser les écritures comptables de l'exercice 2025 dans le respect des crédits alloués par chapitre :

Budget	Section	Chapitre	Article	Montant
23200	Fonctionnement	011	61558	-130 €
		65	65888	130 €

DÉCIDE d'autoriser le virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section de fonctionnement, tel que décrit ci-avant.

Le Président en informera le conseil syndical lors de sa prochaine séance.

Fait aux PONTS-DE-CÉ, le 13 janvier 2026.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON





Les projets en cours 2025/2026

PROJETS A VENIR



Atelier Jazz Dutilleux partenaire de Jazz Maine

VENREDI 23 MAI 20H

CONCERT ÉLECTRO POP
DA PONTCÉ
ELISABETH DA PONTCÉ,
BOOCHON & LORD TITOU

D'abord imaginé comme un projet électro-pop en solo par Elisabeth HÉ-RAULT, chanteuse et multi-instrumentiste, DA PONTCÉ est vite devenu un trio à l'univers bien à lui.

Leur premier EP pose les bases : une pop un peu étrange, poétique et planante, chantée d'une voix douce et aérienne, dans la lignée de Julien GASC, Voyou ou Flavian BERGER. Mais sur scène, le ton change : le son devient plus physique, plus dansant. Comme Zombie Zombie ou MadMadMad, DA PONTCÉ fait monter la tension et transforme sa pop en un mélange étonnant de techno artisanale et de post-punk cosmique.

Avec la participation des élèves de musique Henri-Dutilleux.

RENC'ART Gratuit

- 18h30 INITIATION LUDIQUE À LA PÉDALE D'EFFET avec Collision Devices
- Renseignements & inscriptions au 02 41 79 75 94 ou mediationculturelle@ville-lespontsdecé.fr
- RENCONTRE AVEC LES ARTISTES à l'issue du spectacle



Saison culturelle des Ponts-de-Cé



DIMANCHE 21 juin 2026
Portes ouvertes école de musique Henri Dutilleux

EN PARTENARIAT AVEC



Tous en scène à Arena Loire



PRÉVERT EN CHANSON Lucien Gustave Trio

Vendredi 10 avril
20 h 30 - Concert

Tout public
Genre : chansons françaises
Durée : 1 h
Découverte 5 €
Forfait famille découverte 15 €



Un voyage musical à travers le recueil de poèmes Paroles.
Une aventure collective où se dessinent des univers musicaux singuliers et originaux pour chaque texte exploré. Au cœur du voyage, le spectateur sera invité, s'il le souhaite, à venir partager un moment de lecture sur un texte de son choix ; en musique !
Pour que les mots de Prévert résonnent encore et encore...

Jean Legendre : basse
Michaël Herguiz : chat, guitare
Erwan Prazier : violon, mandoline, percussions



19

Saison culturelle de Trélazé

Débat d'orientation budgétaire 2026



Boîtes à Culture Bouchemaine

Agenda

Saison 2025 – 2026

Vendredi 6 février 2026

1ère partie Maxime Sanchez Trio, Atelier Jazz Dutilleux à 19h15 à la Maison Pour Tous de Montplaisir

Mardi 10 Février 2026

Orchestre à l'école

Crêpes à l'EPHAD les Plaines à Trélazé

Samedi 7 mars 2026

Journée des orchestres à vent premier cycle à Andard Loire-Authion

Vendredi 20 mars 2026

Audition impromptue à l'Avant-Scène de Trélazé à 19h00

Samedi 21 mars 2026

Audition évaluation de flûtes salle Lenain aux Ponts-de-Cé à 10h00

Samedi 21 mars 2026

Audition impromptue salle Lenain aux Ponts-de-Cé à 16h00

Agenda

Saison 2025 – 2026

Samedi 28 mars 2026

Evaluations SIAM / Dutilleux de 10h00 à 17h00 auditorium de Trélazé

Samedi 28 mars 2026

Oratorios Dumnacus /Musartis à l'église St Aubin des Ponts-de-Cé à 20h30

Dimanche 29 mars 2026

Oratorios Dumnacus et compagnie Musartis à l'église St Pierre de Trélazé à 16h00

Agenda

Saison 2025 – 2026

Samedi 4 avril 2026

10 ans de rives d'Art, Atelier Jazz Dutilleux à confirmer

Vendredi 10 avril 2026

Prévert en chanson - Lucien Gustave Trio à 20 h 30 – avec la classe orchestre du collège Jean Rostand

Mardi 28 Avril 2026

Orchestre à vent second cycle , dans le cadre d'un festival organisé en partenariat avec les Z'eclectic's
Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé

Jeudi 30 Avril 2026

Orchestre à l'école

Premier concert officiel des CM1 à la Maraîchère à Trélazé

Agenda

Saison 2025 – 2026

Vendredi 22 mai 2026

Orchestre à l'école, classe orchestre et les chorales à l'école

Tous en scène à Arena Loire à Trélazé à 18h00

Vendredi 22 mai 2026

DaPontCe à 20h00 au théâtre des Dames aux Ponts-de-Cé

10 saxophonistes de Dutilleux, 5 trombonistes du CRR, et 5 tubistes du CRR, voire un percussionniste de Dutilleux

Vendredi 22 mai au lundi 25 mai 2026

Chœur Dumacus au jumelage à Bad Emstal.

Agenda

Saison 2025 – 2026

Samedi 30 mai 2026

L'orchestre à cordes de l'agglo à 17h00 au centre Culturel Jean Carmet à Mûrs-Erigné

Dimanche 31 mai 2026

Un partenariat atelier jazz Dutilleux/SIAM et Jazz Maine

dans le cadre du festival jazz en Jardins à Ste Gemmes sur Loire entre 12h00 et 14h00

Questions diverses

Saison 2025 – 2026

Mardi 2 juin 2026

Orchestre à l'école et classe orchestre

« Jouez dans un kiosque parisien » et visite du Sénat

Jeudi 11 juin 2026

Orchestre à cordes de l'agglo à la Collégiale St Martin à Angers à 19h00

Samedi 20 juin 2026

Journée des orchestres au Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Dimanche 21 juin 2026

L'Art en Cé Jardins en musique

Chœur Dumnacus, Carmen de Bizet et la Perichole d'Offenbach avec un chœur d'enfants de formation musicale 3^{ème} année de l'école Dutilleux.

Intervention des Flûtés d'Anjou avec un répertoire autour de Carmen

Questions diverses

Saison 2025 – 2026

Dimanche 21 juin 2026

Portes ouvertes de l'école de musique en partenariat avec L'Art en cé jardins en musique

Samedi 27 juin 2026

Chœur Dumnacus, Carmen de Bizet à Bouchemaine aux Boîtes à Culture à 20h30

Mardi 30 juin 2026

Orchestre à l'école, remise des diplômes

Dates à venir conseil syndical

Jeudi 12 mars 2026 à 14h00

salle Lenain école de musique Henri Dutilleux

vote du compte financier unique et budget primitif